nos alliés avaient été obligés de se replier sur leurs frontières. Ceci montre, une fois de plus, combien il est dangereux, en un moment comme celui-ci, où l'avenir immédiat est fait d'incertitudes, de favoriser les transactions ne reposant pas sur une base solide, un besoin réel. On arrive ainsi à créer un édifice artificiel qui se lézarde et s'effondre à la première bourrasque. Depuis que la reprise du rouble a commencé, au lendemain de l'entrée de la Roumanie dans le conflit, nous n'avons pas cessé de crier casse-cou ; nous avons demandé aux intermédiaires de décourager les spéculateurs sur roubles au lieu de les encourager à poursuivre leurs achats en donnant trop de facilités. Les événements nous ont malheureusement donné raison, et on voit aujourd'hui le résultat des folies commises. On a eu la satisfaction éphémère, profitable pour quelques-uns, d'une hausse rapide, qui a remonté le rouble à près de deux francs ; mais le voilà brutalement ramené à son niveau antérieur et menacé d'une baisse encore plus profonde. La leçon servira-t-elle ? Il faut le souhaiter. Il n'y a pas lieu de s'émouvoir outre mesure des incidents militaires qui ont déclanché le mouvement. La roue de la Fortune est capricieuse, nous l'avons éprouvé depuis plus de deux ans que dure la guerre et nos ennemis ont eu à souffrir aussi de ses caprices. Nous pouvons attendre avec confiance le revirement qui ne peut manquer de se produire. Lorsqu'il se produira, ne recommençons pas les mêmes fautes.

La dépréciation du rouble a été aggravée, nous devons le reconnaître, par les nouvelles instructions données aux banquiers, en ce qui a trait aux ventes de change pour transfert à l'étranger de capitaux français. Un courant assez important s'était créé à destination de la Russie, à la faveur du bas prix des roubles et des avantages très grands offerts par les placements en valeurs de l'Empire. Les demandes des souscripteurs aux bons du Trésor impérial ou aux emprunts intérieurs, contribuaient beaucoup au mantien des cours ; elles fournissaient une contre-partie aux exportateurs ayant à négocier des créances sur Russie et aux capitalistes désireux de rapatrier leurs revenus provenant de placements effectués dans des entreprises russes antérieurement à la guerre. L'interdiction d'exporter des fonds « *pour des placements ou des spéculations au dehors* » va gêner incontestablement ces transactions et partant éloigner du marché du change une catégorie d'acheteurs dont les demandes étaient une bonne aubaine pour les créanciers, à titre divers, de la Russie. Par contre — et ce sera un résultat non négligeable des nouvelles dispositions — les courants de capitaux destinés à des placements ou achats de valeurs sur les marchés neutres et en Angleterre vont se trouver entravés, ce qui est de nature à alléger les besoins du marché en remises sur des pays où le change nous est défavorable. Espérons que, grâce à ces mesures, nous ne verrons pas se renouveler sur les obligations de l'Echiquier britannique 6 %, les opérations pour compte français qui se traitèrent sur les bons du Trésor lorsque, au mois de juillet dernier, le taux d'intérêt fut relevé.

Le torpillage de navires anglais ou neutres, sur les côtes américaines, par les sous-marins allemands, a provoqué un certain trouble dans les milieux financiers des Etats-Unis. Ce serait trop dire que de parler d'un commencement de panique à New-York ; mais il y a eu de grosses inquiétudes qui se sont traduites par une baisse sérieuse des valeurs et une aggravation des changes des belligérants. Les réalisations de créances sur les nations en guerre se sont précipitées, entraînant un relèvement du *dollar*, dont la répercussion s'est fait sentir sur les places d'Europe. Malgré les fortes demandes, présentées sur le marché de Paris, le cours moyen est resté fixé à 5,83 1/2, le cours de clôture du 4 octobre. Une maison de la place, ayant des succursales à Londres et New-York, a très largement vendu pour maintenir la confiance et empêcher l'affolement. Elle a été soutenue par la Banque de France, qui a prélevé sur les crédits dont elle dispose au dehors d'importantes provisions de change pour satisfaire tous les besoins légitimes. La *livre sterling* a été maintenue à 27,79. Le *franc suisse* s'est relevé à 1.10 1/2, contre 1.09 1/2 le 4 octobre ; le *florin hollandais* est sans changement à 2,38 et l'*Espagne* en légère baisse à 588. La Suède cote 1,66 1/2, la Norvège 1,62 1/2 et le Danemark 1,58 1/2.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	12 sept. 1916	19 sept. 1916	26 sept. 1916	3 oct. 1916	10 oct. 1916
Paris	5.18¾	5.16⅞	5 86¼	5.86¼	5 86¼	5.84	5.85
Londres	4.86⅝	4.87¾	4.76 7/16	4.76¼	4 76 7/16	4.76 7/16	4.76 7/16
Berlin	95.37	95.06	69 »	70.¼	70.⅝	69.15/16	70.7/16
Amsterdam	40.14	»	40 5/16	40.¾	40.7/16	42.57⅜	40.7/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	12 sept. 1916	19 sept. 1916	26 sept. 1916	3 oct. 1916	11 oct. 1916
Paris	100 fr.	100 27	88.40	88 40	88 42	88 74	88 59
Londres	100 liv.	100 19	97.91	97 92	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 mk.	99 67	72.35	73 66	74 05	73 33	74 91
Amsterdam	100 flor.	»	101.52	101 52	101 68	101 83	101 69

Changes sur Londres à
(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	20 sept. 1916	27 sept. 1916	4 oct. 1916	11 oct. 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 3/8	97 3/3
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.4 1/8	1 4 1/8	1.4 3/8	1.4 1/8
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 3/8	1.4 1/8
Hong-Kong	1.10 5/16	2.2 ./.	2.2 1/4	2.2 3/8	2.2 1/4
Shanghaï	2.5 3/4	3.0 7/8	3.1 1/8	3.1 1/4	3.1 ./.
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 1/8	49 5/16	49 9/16	49 1/8
Montévidéo	51 3/32	53 ./.	52 7/8	53 1/4	52 3/8
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 11/32	12 9/32	12 3/8	12 58/16
Valparaiso	9 3/4	10 5/32	10 11/16	10 17/32	10 13/16
Singapour	2 3 15/16	2.4 3/16	2 4 3/8	2 4 3/16	2 4 3/16

Variations du mark à

	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916	19 sept. 1916	26 sept. 1916	3 oct. 1916	10 oct. 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours	71 25	69 75	69 ..	70 ¼	70 ⅝	69 94	70 44
Parité	74 71	73 14	72 35	73 66	74 05	73 33	74 91
Perte %	25 29	26 86	27 65	26 34	25 95	26 67	25 09
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours	42 65	42 65	42 70	42 70	42 70	42 575	42 45
Parité	71 84	71 84	71 92	71 92	71 92	71 84	71 63
Perte %	28 16	28 16	28 08	28 08	28 08	28 16	28 37
Genève (pair : 123 47)							
Cours	92 25	92 75	92 70	92 45	92 35	92 35	91 30
Parité	74 72	75 13	75 09	74 88	74 80	74 80	73 95
Perte	25 28	24 87	24 91	25 12	25 20	25 20	26 05

Le change sur Vienne à Genève est coté 61 75, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 41 19 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	10 avril 1916	10 mai 1916	10 juin 1916	10 juillet 1916	10 août 1916	10 sept. 1916	10 oct. 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d. l'argent	29 11/16	36 1/2	30 1/4	28 5/8	31 5/8	32 3/8	32 1/8
Escompte hors banque	4 9/16	4 9/16	4 9/16	5 3/32	5 5/8	5 9/16	5 19/32

LA SITUATION

Les succès des troupes alliées ont continué à s'affirmer, pendant toute la huitaine, sur tous les fronts, sauf celui de la Transylvanie, où un vigoureux effort de Falkenhayn a contraint les Roumains à se replier sur leurs frontières puissamment fortifiées et capables de résister à toutes les attaques. Les Anglo-Français ont réalisé d'importants progrès dans la Somme.

Pendant ce temps, fidèle aux promesses qu'il avait faites au *Reichstag* pour désarmer l'opposition des pangermanistes atteints de frénésie, le chancelier de Bethmann-Hollweg a fait reprendre la guerre sous-marine à outrance d'une manière particulièrement théâtrale, en faisant torpiller neuf navires anglais, danois et norvégien, au large de New-York. Le gouvernement des Etats-Unis délibère en ce moment sur les mesures que lui doit imposer cette tentative de blocus des côtes américaines.

En Grèce, le roi Constantin semble avoir trouvé un moyen ingénieux de concilier ses préférences personnelles à ses devoirs de roi : il a constitué un cabinet incolore sous la présidence d'un archéologue éminent, M. Spiridion Lambros, qui a pris pour collaborateurs des professeurs et d'anciens politiciens déjà depuis longtemps en retraite. C'est strictement un cabinet d'affaires, mais avec des personnages étrangers aux affaires. Derrière ce paravent, Constantin Ier pourra exercer sans contre-poids le pouvoir personnel. Cependant M. Lambros a annoncé des déclarations qui doivent complètement rassurer l'Entente.

Quant au gouvernement provisoire de M. Venizelos, il gagne chaque jour en force et en autorité. Ses partisans augmentent sans cesse et de nouvelles adhésions de civils et de militaires lui arrivent constamment. M. Venizelos déclare n'avoir actuellement qu'un programme : délivrer la Grèce des Bulgares, ses ennemis héréditaires.

Le *Reichstag* s'est réuni à Berlin le 11, après deux remises nécessitées par le fait que le gouvernement ne voulait pas convoquer les députés en pleine défaite, avant d'avoir à annoncer quelque succès, et le succès à annoncer est aujourd'hui le torpillage des navires marchands devant New-York. On ne pense pas que ces nouvelles désarmeront les ennemis du chancelier ou atténueront leur opposition. A côté de cette bonne nouvelle il aura, d'ailleurs, à en donner une assez fâcheuse : la nécessité d'un plus strict rationnement des vivres, à la suite de l'insuffisance notoire de la dernière récolte — que l'agence Wolff annonçait, il y a un mois, très satisfaisante. La seule consolation qui reste à l'Allemagne, sur ce terrain, est que sa situation alimentaire est encore meilleure que celle de l'Autriche, où se fait sentir une véritable famine et où les classes pauvres ne subviennent plus à leur alimentation qu'avec la plus grande peine.

Pendant que les déceptions successives de l'Allemagne la conduisent à une véritable démence frénétique, la Grande-Bretagne poursuit la préparation de la victoire avec calme et persévérance. M. Lloyd George, ministre de la Guerre, a dit, ces jours-ci, à un détachement de volontaires de Surrey : « Nous sommes entrés « dans cette guerre à contre-cœur, mais main- « tenant que nous y sommes entrés, nous « sommes résolus à n'en sortir que victorieux. »

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Tous les communiqués français et britanniques publiés depuis huit jours contiennent des nouvelles de succès . En liaison avec nos alliés nous avons réalisé d'importants progrès sur la Somme ; nous sommes arrivés maintenant à la lisière des défenses allemandes de Bapaume et Péronne.

L'inventaire de tout ce que les armées franco-britanniques ont réalisé depuis le début de l'offensive sur la Somme a été dressé éloquemment par M. Asquith, dans son discours aux Communes ; « En commun avec nos vaillants alliés français, a-t-il dit, nous avons fait dans cette offensive 60.474 prisonniers, capturé 364 canons et 1.030 mitrailleuses. »

Dans la journée de mardi dernier, les troupes françaises ont pris, au sud de la Somme, cinq villages puissamment fortifiés et fait 1.700 prisonniers. Depuis, l'avance n'a pas cessé et le bombardement a repris sur tout le front.

En Wœvre également l'activité de l'artillerie a recommencé avec une violence inouïe.

Les Anglais ne restent pas non plus inactifs, et au cours de cinq coups de main exécutés dans la nuit du 12 octobre, dans les secteurs de Messine, Bois-Grenier et Haisnes, ils ont réussi à faire un certain nombre de prisonniers et à infliger des pertes sérieuses à l'ennemi.

Jeudi, arrivait à Paris, la nouvelle d'une importante victoire italienne sur le Carso, au sud-est de Gorizia. Toute une longue et forte ligne de positions autrichiennes est tombée aux mains de nos alliés qui ont capturé en même temps un nombreux matériel de guerre et fait plus de six mille prisonniers. Les Italiens ne sont plus qu'à une vingtaine de kilomètres de Trieste.

Non moins favorables pour nos armes sont les nouvelles du front de Macédoine. On s'y bat sur toute la ligne ; les Anglais, à droite, et les Franco-Serbes, à gauche, avancent sans arrêt. Sérès et Monastir sont menacés et malgré les efforts des Bulgares qui ont essuyé des pertes terribles, toutes leurs positions attaquées ont été successivement conquises. Les Alliés sont à dix kilomètres à vol d'oiseau de Monastir.

Sur tout le front russe, la bataille continue avec une violence croissante. Nos alliés sont très sobres de renseignements, comme au cours de toutes leurs actions importantes, mais l'avance contre Lemberg s'accentue. En Dobroudja l'armée russo-roumaine a non seulement enrayé l'avance de Mackensen, mais a forcé l'ennemi à reculer, sur tout le front.

Le Roumains ont été contraints d'évacuer la Transylvanie. Ils se sont repliés sur les cols qui débouchent de Roumanie en Hongrie et s'y sont puissamment fortifiés, contenant partout un ennemi bien supérieur en nombre.

Les Italiens continuent la conquête méthodique de l'Albanie. Après avoir occupé Santi-Quaranta et Argyrocastro, ils se sont étendus jusque sur la Vojussa, occupant Premeti. D'autre part, d'importants détachements s'avancent sur Janina.

On avait constaté dernièrement la présence de sous-marins allemands dans la mer Glaciale, sur la route d'Arkangel. Des torpilleurs russes viennent de couler deux de ces pirates sur la côte de Laponie.

QUESTIONS DU JOUR

La Victoire en Marche

Nous pouvons tous contempler aujourd'hui, sur les rives de la Somme, les premiers résultats de l'étroite collaboration de la France et de l'Angleterre dans la lutte implacable qu'il nous faut mener contre le militarisme prussien. L'œuvre méthodiquement poursuivie, depuis dix-huit mois, pour doter nos vaillantes armées du matériel de guerre moderne qui leur faisait défaut, commence enfin à porter ses fruits, et l'on entrevoit maintenant l'époque où nos obus de gros calibre auront broyé toutes les défense derrière lesquelles s'abritent encore les soldats du Kaiser.

Deux hommes surtout ont contribué à ce développement nécessaire de l'armement des puissances de l'Entente : M. Albert Thomas, notre éminent sous-secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des Munitions, et M. Lloyd George, le grand ministre britannique, qui, chancelier de l'Echiquier au début des hostilités, n'hésita point à abandonner bientôt ce poste envié pour assumer la lourde tâche d'organiser de toutes pièces la fabrication des canons et des projectiles dans le Royaume-Uni, et remplaça lord Kitchener, au portefeuille de la Guerre, dans les circonstances tragiques dont chacun se souvient.

Nos lecteurs savent que les rapports des deux hommes d'Etat ont toujours été empreints de la plus réelle cordialité ; une preuve nouvelle de leur sympathie réciproque nous est fournie par la publication d'un volume que tout le monde voudra lire : la traduction en français, sous le titre *La Victoire en marche*, des discours de Lloyd George, avec une préface magistrale d'Albert Thomas.

***

Dans cette préface, M. Albert Thomas met lumineusement en relief les grandes idées que son ami n'a pas cessé de défendre en Angleterre depuis le mois d'août 1914 :

« D'abord, que nous sommes en guerre. M. Lloyd George a eu quelque peine à convaincre ses compatriotes de cette réalité. « Les Allemands n'étaient pas à Oxford. » L'idée même qu'ils puissent y être un jour apparaît de plus en plus comme une absurdité à nos insulaires. Si les raids de zeppelins ont exaspéré la fierté britannique, ils ne pouvaient donner qu'une faible idée de l'invasion et du trouble douloureux qu'impose à un peuple la lutte pour son sol. Les Anglais ont été lents à sentir qu'ils étaient en guerre. Mais ce ne sera pas le chapitre le moins intéressant de leur histoire que celui où un observateur perspicace racontera l'éveil progressif chez eux de la conscience de la guerre et montrera comment, peu à peu, ainsi qu'au temps des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le peuple anglais s'est engagé avec une passion croissante dans la lutte européenne. De jour en jour, Londres semble davantage une ville en guerre. De jour en jour, les forces financières, industrielles, commerciales anglaises sont orientées vers la guerre, et les hommes anglais, convoqués à l'armée ou immobilisés dans l'île, ont leurs esprits et leurs cœurs pris tout entiers par la bataille...

***

« La deuxième proposition de M. Lloyd George, la deuxième conviction qu'il veut assurer en nous, c'est que cette guerre est la plus grande qu'aucun pays ait jamais soutenue. Sur ce point encore, M. Lloyd George eut à prêcher à ses compatriotes. Il lui fallut, en des tournées de propagande mémorables, lancer l'appel aux ateliers, détourner les industriels de travaux pacifiques qui semblaient devoir être d'autant plus fructueux que les concurrents allemands étaient écartés du marché et que les besoins des Alliés ou des neutres étaient grands, convaincre les ouvriers que les cadres syndicaux, que les règles du travail chèrement conquises par plus de cent ans de lutte, devaient être momentanément oubliés devant les nécessités impérieuses de cette guerre, « la plus grande qu'un pays ait jamais soutenue ».

« Les discours de M. Lloyd George rappellent toutes les difficultés qu'il eut à vaincre : l'histoire relatera ce que fut l'admirable effort d'organisation du ministre des munitions. Mais son mérite essentiel ; ç'a été de dire sans peur toute la vérité ; ç'a été, au risque même de déchaîner la panique, de proclamer la supériorité écrasante de l'ennemi pour tout le matériel de guerre, et sans crainte des découragements possibles, de regarder en face l'énormité de l'œuvre qui restait à faire. Il a fait sentir que pour une telle guerre il fallait mobiliser toutes les ressources gigantesques, encore dispersées ou inertes, de l'industrie anglaise. Et son imagination audacieuse a soulevé cette masse...

***

« Et voici la dernière proposition de M. Lloyd George, le dernier commandement que les Alliés ont juré de ne pas oublier : « Du résultat de cette guerre dépendent pour les générations les destinées de nos pays et l'avenir de la race humaine ». Oui, les deuils sont innombrables. Oui, dans nos villages, presque chaque jour, l'annonce d'une perte nouvelle fait assembler les pauvres femmes et ressuscite toutes les peines accumulées de deux années de guerre. Oui, en vain, monte aux lèvres la vieille prière du Gorsedd dont parle Lloyd George : « O Jesu, nad ganwith ». « O Jésus, empêche le mal ! » Ce ne peut être encore la paix. « Un esprit impur s'est emparé des chefs d'une grande nation. A certaines époques de l'histoire du monde, les peuples ont dû combattre pour conquérir, — pour défendre parfois, — les prérogatives qui élèvent l'homme au-dessus des bêtes des forêts, la justice, la liberté, la loi morale. »

« Telle est la pensée, la noble et religieuse pensée qui anime tout l'effort de l'homme d'Etat anglais et qui fait « se dresser plus formidable que jamais » la nation, l'empire qu'il représente. Du premier au dernier de ses discours, au Parlement, dans les ateliers, dans l'assemblée des bardes gallois, c'est en elle que le peuple anglais tout entier communie. Ces jours-ci encore, dans les casemates de Verdun, lorsqu'en un discours qui tira des larmes au plus robuste, Lloyd George célébrait les héros tombés sous Verdun, c'était encore parce qu'ils avaient sauvé le droit et la civilisation qu'il tournait vers eux avec émotion sa pensée reconnaissante. »

***

Comme le dit excellemment M. Albert Thomas, la religieuse observation de ces commandements magnifiques nous conduira infailliblement à la victoire triomphale.

Certes, pour arriver « jusqu'au bout », de grands efforts sont encore indispensables. Mais les Alliés les accompliront sans tergiverser, parce que tous sont pénétrés du caractère décisif de la campagne actuelle.

La victoire est en marche, parce que chaque jour nous créons de nouveaux ateliers, nous fabriquons de nouvelles machines, nous inventons de nouveaux engins. La victoire est en marche, parce que tous, isolément, individuellement, nous songeons que nous sommes en guerre et comprenons ce que la patrie attend de nous.

« Nous sommes en guerre, c'est-à-dire qu'aucune activité ne doit se produire qui ne soit rattachée à ce but suprême. Nous sommes en guerre, c'est-à-dire que la bésogne ne souffre ni retard, ni négligence, ni irrésolution, « ni administration ». Nous sommes en guerre, c'est-à-dire que notre intérêt personnel ne peut compter, qu'il est, qu'il doit être subordonné à l'intérêt général. Que le citoyen oublie « ses convenances », que le député oublie sa circonscription, que l'industriel oublie son gain, que l'ouvrier oublie sa lutte pour une condition meilleure ! »

Toutes ces idées, chacun les percevait confusément ; ce sera l'honneur de MM. Lloyd George et Albert Thomas de les avoir si éloquemment exprimées.

Ce livre, qui va paraître, démontre que, par la plume comme par les actes, ces grands citoyens ne cessent pas un instant de mener le bon combat pour la cause du droit et de l'humanité ; en outre, et là n'est pas son moindre mérite, il réconfortera tous les Alliés en leur prouvant, de la façon la plus convaincante, que la « victoire, en marche », ne saurait désormais leur échapper.

EDMOND THÉRY.

Echec du cinquième Emprunt de Guerre Allemand

Le 10 septembre dernier, l'officieuse *Gazette de Cologne* lançait en faveur du cinquième emprunt de guerre de l'empire allemand l'appel-réclame suivant : « Sous le patronnage d'Hindenburg est placé le nouvel emprunt de guerre. Que chacun y contribue selon ses forces pour assurer un succès digne de lui. »

Quelques jours plus tard, toute la presse boche publiait, en caractères d'affiche, une proclamation du grand quartier général signée du maréchal von Hindenburg lui-même :

« Le peuple allemand battra son ennemi non seulement par le glaive, mais aussi avec l'or. L'emprunt de guerre le prouvera ! »

Et le kaiser donnait le signal de la souscription en s'inscrivant ostensiblement pour un demi-million de marks.

Malgré ce puffisme et en dépit des procédés coercitifs employés pour en grossir le montant, le gouvernement impérial est obligé d'avouer que « l'emprunt de l'idole » a moins donné que chacun des deux emprunts précédents.

Il accuse 10 milliards 500 millions de marks en chiffres ronds, contre 10 milliards 712 millions pour le quatrième emprunt de guerre et 12 milliards 101 millions pour le troisième. Mais à combien de milliards s'élèvent les souscriptions fictives englobées dans ce dernier emprunt ?

Bien entendu, les journaux à la solde du Dr Helfferich soutiennent avec aplomb, selon leur système habituel, que « l'Allemagne vient encore de remporter une victoire décisive » ; mais les grandes banques suisses et hollandaises, qui, depuis un mois, suivent attentivement les détails de l'opération, savent à quoi s'en tenir, et leur opinion se résume par ces deux mots que le directeur de l'une de ces banques nous disait hier : *Four complet !*

***

La double intervention d'Hindenburg et de son « seigneur de la guerre, le kaiser » semble n'avoir produit d'effet ni sur la population laborieuse des villes, ni sur celle des centres ruraux.

Les banques, les caisses d'épargne, les municipalités, les sociétés et les fournisseurs travaillant pour le compte de l'Office de guerre ont apporté, *par ordre*, le capital qui leur a été assigné — capital ne représentant, dans la majorité des cas, que des consolidations de dettes anciennes ou des engagements à terme — mais le grand public allemand est resté sourd aux objurgations comme aux menaces, car la presse d'outre-Rhin constate elle-même que, contrairement à ce qui s'était passé avec les précédents emprunts, les petites souscriptions ont fait défaut.

Les journaux libéraux et socialistes s'en prennent à l'égoïsme des agrariens et des bourgeois ; les organes pangermanistes font retomber la responsabilité de l'échec sur l'attitude des socialistes et sur la politique tortueuse du chancelier. Mais les uns et les autres oublient que la défaite allemande sous les murs de Verdun, les victoires des Russes et des Italiens dans leurs récentes offensives et la formidable action que l'armée franco-anglaise poursuit en Picardie ont lumineusement démontré que les empires du centre, inférieurs en effectifs et ayant définitivement perdu la maîtrise de l'armement et des munitions qu'ils possédaient jadis, en sont maintenant réduits à une sanglante défensive.

Ils oublient aussi que les pertes terribles en hommes et en argent subies par l'Allemagne, pendant les huit derniers mois, commencent à être connues par la masse du peuple, et que dans les villes comme dans les campagnes, malgré les innombrables ordonnances promulguées pour assurer une meilleure répartition des vivres — et peut-être même à cause de ces ordonnances — on a aujourd'hui l'horrible vision de la famine qui menace à bref délai les deux empires du centre.

***

En admettant l'exactitude des chiffres publiés, le montant du cinquième emprunt de guerre allemand porte à 58 milliards 500 millions de francs les sommes que le gouvernement impérial a ouvertement empruntées depuis le commencement de la guerre.

Si on ajoute à cette somme environ 12 milliards de dette flottante non comprise dans le récent emprunt (dont 6 milliards d'avances de la *Reichsbank* et autres organes de crédit) et 5 à 6 milliards empruntés par les Etats particuliers, on arrive à cette constatation que, du 1er août 1914 au 30 septembre 1916, la guerre a augmenté la dette publique de l'Allemagne d'au moins 76 milliards de francs.

A la fin de l'année 1913, la dette de l'empire était de 6 milliards 471 millions de francs et celle des Etats particuliers — Prusse, Bavière, Saxe, etc... — de 21 milliards 170 millions. A la date du 1er octobre 1916, cette même dette publique doit donc s'élever à environ 104 milliards : 77 milliards pour l'empire et 27 milliards pour les Etats particuliers.

Mais la guerre n'est pas finie et l'Allemagne devra nécessairement continuer à financer ses alliés, qui sont tous à peu près insolvables. Or, sans parler aujourd'hui des indemnités que l'empire allemand et ses complices devront finalement payer, ni des restitutions de diverses natures qu'ils auront à effectuer aux ayants droit, on peut déjà affirmer que les contribuables boches seront hors d'état de tenir, après la conclusion de la paix, les engagements contractés par leurs gouvernants pour soutenir la guerre.

Bref, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire dans le *Matin*, l'association à responsabilité illimitée, que le militarisme prussien et la haute finance berlinoise avaient organisée pour rançonner le monde, doit inévitablement ruiner ses participants et ses créanciers. Mais le Dr Helfferich, qui est le membre le plus influent et certainement le plus actif de cette association, aura au moins une satisfaction : Sa faillite sera *kolossale*.

(*Le Matin.*)

EDMOND THÉRY.

La Guerre Sous-Marine

La mentalité teutonne vient de se révéler à nouveau par un de ces attentats de férocité tapageuse que l'Allemagne commet invariablement quand elle sent la nécessité de restaurer le crédit de ses dirigeants ou le moral de sa population. Deux sous-marins allemands l' « U-53 » et l' « U-61 » sont allés torpiller des navires marchands sur la côte américaine, au large de la rade de New-York. Les victimes des pirates sont au nombre de 9 ; sept navires anglais, un danois et un norvégien. Comme on voit, une certaine prudence a présidé à ce déploiement de sauvagerie et aucun navire américain n'a été touché.

Sans doute que nous assistons là au premier acte de la reprise de la guerre sous-marine à outrance, ardemment réclamée par tout le parti conservateur et militaire, à laquelle le chancelier s'est opposé autant qu'il l'a pu et à laquelle, comme on voit, il a dû finir par consentir pour ne pas être emporté lui-même, par la tempête d'indignation qui se levait dans l'Empire contre ce que les pangermanistes appellent sa pusillanimité.

Que ces torpillages relèvent de la politique plus que de la guerre, la chose ne fait plus de doute. On peut tenir pour assuré que le chancelier ne s'est lancé qu'à son corps défendant dans une aventure qu'il sait grosse de complications internationales d'une extrême gravité. Mais avait-il encore le choix entre la prudence et la témérité ? Tous les adversaires de M. de Bethmann-Hollweg s'étaient définitivement groupés sur le terrain de la guerre sous-marine à outrance et, de cette plate-forme, lançaient contre lui-même de véritables torpilles. Dans la rage que leur inspirent leurs déconvenues, la longueur inattendue de la guerre, la puissance grandissante des Alliés, les succès continuels des Anglo-Français et des Russes, annonciateurs de futurs désastres allemands, les pangermanistes ne voient plus de salut que dans une politique de frénésie et de terrorisation contre l'Angleterre par la défaite de laquelle ils espèrent réduire tout le bloc allié. Et la guerre sous-marine sans réserve est le premier article de ce programme. Le chancelier, qui ne doit se faire aucune illusion sur le danger et l'inutilité de cette tactique de sauvagerie contre la Grande-Bretages, aurait continué à s'y opposer si ses adversaires n'apparaissaient maintenant assez puissants pour lui faire craindre qu'ils ne réussissent à le remplacer par l'homme qui exécutera leurs plans, le grand-amiral de Tirpitz ou tout autre pangermaniste à la manière forte. C'est donc pour défendre son portefeuille, au moins autant que l'Allemagne réduite aux expédients du désespoir, qu'il a fait à ses ennemis intérieurs la concession d'annoncer une guerre sans merci à l'Angleterre et qu'il a fait recommencer les torpillages, genre « Lusitania ».

Le premier coup de surprise a réussi. Reste à voir les conséquences.

Si les sous-marins allemands ont pu opérer avec cette désinvolture sur les côtes occidentales de l'Atlantique, c'est que la Grande-Bretagne, par déférence pour les Etats-Unis, avait retiré des eaux américaines ses patrouilles de croiseurs, de torpilleurs et de chalutiers qui, jadis, y faisaient bonne garde. Ils vont y retourner, et les manœuvres allemandes s'y dérouleront dorénavant avec moins d'aisance. On recherchera aussi les stations de ravitaillement que la marine allemande a certainement organisées sur le littoral américain, en violation de sa neutralité. Et sous peu la guerre sous-marine sera aussi coûteuse et dangereuse aux Allemands dans les mers américaines que dans les eaux européennes.

Plus menaçante et redoutable pour l'Allemagne est encore la question de ses futures relations avec les Etats-Unis. On se rappelle qu'au mois de mai dernier, sur la menace du président Wilson de rompre les rapports diplomatiques avec Berlin, l'Allemagne avait pris l'engagement formel « de ne « pas couler les navires marchands sans avertisse- « ment et sans que les vies humaines soient sau- « vées, à moins que ces navires marchands n'es- « sayent de résister ou de s'enfuir ». Et M. Wilson avait tout particulièrement attiré l'attention de la chancellerie allemande sur la gravité des conséquences que pourrait avoir pour l'Allemagne la perte, par son fait, de vies américaines. L'Allemagne, dans sa rage aveugle de destruction ou dans la nécessité de ne plus écouter aucune voix de modération ni de prudence, est-elle décidée à passer sur le risque d'un conflit, même armé, avec les Etats-Unis ? L'avenir seul le dira. Aujourd'hui la menace se dessine.

Dans la presse américaine s'est manifestée une indignation véhémente contre cette insolente tentative de blocus des côtes de la République. Le *New-York Times* résume l'opinion générale en affirmant « qu'un acte inconsidéré, une seule erreur de la part du commandant du sous-marin causant seulement une perte de vie américaine, provoquerait une action instantanée du gouvernement américain ».

Quant au gouvernement de Washington, surpris par la situation, il a commencé par ordonner une enquête minutieuse sur les faits. Mais il est certain, dès maintenant, que le président Wilson veillera fermement au respect des règlements que lui-même a solennellement imposés. Il ne laissera porter atteinte ni aux droits de son pays, ni à ceux de l'humanité, que lui-même a affirmés. Le chancelier allemand, qui a provoqué les Etats-Unis pour contenter son *Reichstag*, risque fort de se créer de nouveaux embarras sans gagner de nouveaux appuis. Pour avoir voulu désarmer l'opposition contre lui des frénétiques du pangermanisme, il aura seulement armé contre l'Allemagne un puissant ennemi de plus.

Georges BOURGAREL.

La Presse et l'Emprunt

La manifestation de confiance et de solidarité nationale à laquelle, lors du dépôt du projet de loi du deuxième Emprunt devant les Chambres, M. Ribot avait, en termes si noblement inspirés, convié la France entière à participer, se développe avec un élan qui fait bien augurer de ses résultats. Elle a, dès le premier jour de l'ouverture de l'émission, trouvé une éloquente expression dans la presse entière. Les journaux, sans distinction d'opinion ou de parti, ont tous dégagé, avec autant de puissance que de chaleur, la signification et la portée patriotique de l'opération de crédit qu'impose à l'Etat la nécessité de fournir à nos armées le matériel nécessaire à la poursuite de leur offensive victorieuse et de hâter par là même, l'heure de la paix que nous voulons atteindre et qui nous mettra définitivement à l'abri du retour d'une nouvelle agression.

En termes chaleureux, tous ont adressé un vibrant appel à l'armée de l'épargne, adjurant ceux de l'arrière de s'inspirer du haut exemple de dévouement à la Patrie que leur donnent ceux du front, et de participer de toutes leurs ressources à l'Emprunt, mettant très justement en lumière l'occasion qu'il leur offre de faire un placement exceptionnel comme garanties et comme rendement.

***

« A vos poches, citoyens ! » s'écrie, dans le *Petit Parisien*, M. Ernest Lavisse qui proclame « l'emprunt » une grande épreuve de vertu civique. L'éminent académicien s'élève avec véhémence contre ceux qui préconisent l'abstention sous prétexte qu'elle contribuerait à amener la fin de la guerre. Il expose les conséquences de la paix ainsi envisagée, qui serait suivie d'une autre guerre plus terrible encore et préparerait « un avenir infernal pour la France ».

Dans un émouvant parallèle, d'une élévation de pensée qui n'a d'égale que la hauteur des vues exposées, M. Lavisse démontre les raisons d'intérêt et les raisons d'honneur qui nous obligent à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire totale, sans laquelle « l'humanité ne peut recouvrer sa respiration libre ».

Voici la péroraison de cet éloquent plaidoyer, d'une si belle inspiration :

« C'est l'heure où chacun doit rentrer en soi-même

« L'ennemi, qui devait tout emporter par une attaque brusquée, est maintenant sur la défensive ; en plusieurs points il commence à céder. Il se raidit pour le suprême effort. Il est très puissant encore et se dit toujours sûr de vaincre ; mais il ne le croit plus. Les matamores se font modestes. On n'entend presque plus la parole de l'empereur Guillaume ; son fils s'est mis à parler, mais il a des larmes dans la voix. Ces gens ont l'air de prévoir le coup de grâce.

« Donnons-leur ce coup de grâce. Si nous les épargnions par une paix imparfaite, le jour viendrait sûrement où ils ne nous épargneraient pas. Que toute la nation française vienne en aide à nos armées ! Que tout l'arrière soutienne le front. Le manquement à ce devoir serait une désertion. »

***

Ce devoir, M. Stephen Pichon expose dans le *Petit Journal* pourquoi il s'impose à tous : « Tout recul ou tout arrêt dans la bataille sans la défaite de ceux qui l'on provoquée marquerait la déchéance du peuple qui la soutient. Toute capitulation serait un outrage pour les centaines de milliers de morts qui sont tombés sous la mitraille de l'envahisseur de notre sol. C'est peu de chose qu'une contribution financière en comparaison du sacrifice que tant de citoyens font de leur vie, et ce sacrifice serait inutile s'il n'était accompagné de la mise en commun de toutes les richesses et de toutes les forces de la Patrie. »

Après avoir montré l'impérieuse obligation que chacun a de s'associer à l'œuvre de préservation nationale à laquelle l'Etat convie tous les citoyens et les avantages qui sont faits aux souscripteurs, M. Stephen Pichon constate que la victoire des Alliés apparaît aujourd'hui assurée parce que « ils ont pour eux la force morale créée par le sentiment universel que leur cause est juste, et la force militaire résultant de la supériorité toujours plus grande de leurs moyens d'action ».

C'est à la richesse de la France qu'incombe l'obligation de maintenir et accroître ces éléments de victoire :

« Pour cimenter et pour porter au plus haut point toute cette puissance, qui déjà confond et qui bientôt abattra l'ennemi, il faut des ressources financières inépuisables ; il faut la preuve, devant le monde, que la richesse de la France n'est ni atteinte ni disposée à se dérober en aucune mesure aux nécessités de salut public. Cette preuve sera faite. Le nouvel emprunt, dont on peut dire qu'il sera celui de la délivrance, sera souscrit avec empressement — je dirais avec joie si les douleurs du temps présent comportaient ces termes — par tous les Français qui ont le moyen d'y participer.

Aux poilus qui donnent héroïquement leur vie, les gens de l'arrière donneront pour garantie, pour récompense et pour gage tout ce qu'ils peuvent prélever sur leurs biens. »

***

M. Joseph Reinach, dans le *Figaro*, s'inspirant de cette sûreté de jugement et de cette vigueur de pensée qu'apprécient les lecteurs de son... ami Polybe si averti et si exactement renseigné, célèbre la richesse de la France « qui aura été un des plus puissants instruments de sa magnifique résistance » et qu'il ne faudra plus décrier comme on l'a fait parfois inconsidérément. Il rappelle et commente cette profonde sentence japonaise, si souvent citée et qui trouve une si exacte application dans cette guerre « que la victoire appartient au peuple qui a un quart d'heure de patience de plus que son ennemi. »

« J'ai écrit ici, déclare-t-il, que la victoire appartiendra à l'armée qui aura des projectiles pour un quart d'heure de plus que l'armée adverse. Mais ce quart d'heure du Japonais et ce quart d'heure de l'artilleur, ne sont-ils pas en dernière analyse, le quart d'heure du milliard de plus ?

Ce quart d'heure nous devons nous l'assurer.

« Comme le gouvernement n'invite pas le pays, des plus lourdes bourses aux plus légères, à lui porter un nombre déterminé de milliards, mais le plus grand nombre réalisable de milliards, c'est ce milliard de plus que je demande, le milliard du quart d'heure qui décidera de la victoire. »

Après avoir rendu un éloquent hommage à l'œuvre financière de M. Ribot « qui sera dans l'histoire l'argentier de la victoire, comme Carnot en fut jadis l'organisateur » M. Reinach conclut : « Une victoire de plus du crédit français, c'est aussi une défaite de l'Allemagne. Plus haut la France proclamera sa confiance en elle même, plus lourd sonnera le glas qui annonce les châtiments. »

***

Des canons ! des munitions ! réclame, dans le *Journal*, Charles Humbert. Des souscriptions pour les canons et pour les munitions !

« L'opinion du monde entier est convaincue que, dans cette formidable épreuve d'endurance économique et financière, l'Allemagne n'est pas de taille à tenir contre les Alliés.

« La France, particulièrement, s'est acquis, de tout temps, la réputation d'être la patrie de l'épargne, des économies sagement amassées au fond des bas de laine, de fortunes solidement édifiées et prudemment conservées. Elle a largement prêté à tous les pays neufs — parfois même avec une singulière légèreté — les fonds nécessaires à leur mise en valeur.

« Aujourd'hui c'est à elle qu'elle doit songer. Elle a besoin de ses capitaux, de tous ses capitaux disponibles, pour les placer dans la farouche industrie de destruction qu'est devenue la guerre. »

Que va faire la France ?

« Justifiera-t-elle sa renommée de prévoyance et de richesse ? Après avoir prouvé qu'elle savait encore s'imposer à l'admiration des peuples, va-t-elle montrer qu'elle est capable de payer sa gloire, quelque prix qu'elle doive coûter ? Que chaque Français comprenne la solennité de l'heure ; que chacun sache faire le geste que lui dictent sa conscience et son amour du sol natal ! »

Puis, c'est un chaleureux appel à ceux de l'arrière !

« Il faut que le patriotisme de l'arrière soit, s'il est possible, à la hauteur de celui de l'avant. Nos soldats ont magnifiquement montré avec quel élan, avec quelle générosité ils savent donner leur sang. Que nos capitalistes songent combien il est moins méritoire et plus facile de prêter son argent. »

L'article de M. Clemenceau, dans l'*Homme Enchaîné*, est une magistrale paraphrase de cette belle et noble pensée de M. Ribot, qui a trouvé un si profond écho dans tous les cœurs français : « L'égoïsme, en temps de guerre, est un acte coupable, mais il est aussi une grande imprévoyance. »

M. Clemenceau termine :

« Ceux qui meurent donnent tout. Ceux qui accep-

tent de survivre ne pourront récupérer une beauté de sacrifice qu'en se délivrant en hâte des misérables scrupules d'égoïsme qui les retiendraient stupidement dans les liens d'une stérile prévoyance, puisque le labeur monnayé dans la petite bourse de cuir ne deviendra puissance vive qu'à la condition de féconder d'abord l'héroïque offrande du sang français. Si nous pleurons nos fils, il faut que ce ne soit pas en vain : voilà ce que nous a rappelé notre ministre des Finances. »

***

Le président de la Commission des Finances du Sénat, l'honorable M. Peytral, lance dans l'*Evénement* ce vibrant appel :

« La souscription à l'Emprunt National est ouverte aujourd'hui. Quel Français pourrait rester indifférent à son succès ! Quel patriote voudrait ne pas contribuer à la libération de notre territoire et au succès de nos armes ! Car on a eu bien raison de le dire et même de le répéter : c'est par la bonne tenue de nos finances que nous pourrons terminer plus rapidement et plus heureusement cette terrible guerre que l'orgueil allemand nous a imposée.

« Pour souscrire à l'Emprunt, il n'est pas nécessaire d'avoir la disponibilité immédiate de toute la somme que l'on désire consacrer à cette œuvre patriotique. Les versements seront échelonnés de telle façon que le prêteur aura le temps nécessaire à sa disposition. Le 5 % rend au cours actuel de 5 50 %. M. Thiers disait en 1871 : « Du 5 % français ! Mais tout le monde en voudra ! » Tout le monde voudra aujourd'hui encore se procurer le plus avantageux comme le plus sûr de tous les placements. »

***

A la *Libre Parole*, M. Joseph Denais condense en quelques lignes toute la philosophie de l'emprunt, sa logique et sa morale :

« Cet argent, tous les Français doivent le donner dans la mesure, dans toute la mesure où ils le peuvent. Souscrire à l'emprunt est une manière de servir, la meilleure manière de servir pour ceux à qui leur âge, leur santé, leur sexe ne permet pas de prendre une autre part au formidable conflit. »

Le geste de confiance s'impose à tous.

« Quel ne serait pas le crime de ceux qui, pouvant, par un prêt avantageux, contribuer au développement de notre matériel de guerre, refuseraient, par pusillanimité ou par égoïme, de faire le geste dont dépend, sinon l'avenir du pays, du moins la vie de quelques-uns de ses fils ?

«Songeons à nos soldats. Songeons à nos prisonniers. Pour les uns, pour les autres, hâtons l'heure de la victoire militaire, en gagnant dès l'abord sur l'Allemagne, de manière éclatante, la bataille de l'emprunt. »

***

L'autre emprunt fut celui de la Victoire. Celui-ci Jacques Dhur l'appelle dans l'*Eveil* l'emprunt de la délivrance.

« Qu'on y songe !... Chaque souscription, si modeste soit-elle, c'est un facteur de succès. C'est quelques minutes, quelques heures, quelques jours peut-être, gagnés sur l'échéance fatale de la victoire...

« C'est donc une économie de sang que fait le pays. Car plus tôt la guerre prendra fin, plus tôt cesseront les hécatombes. Or, qui, parmi ceux qui peuvent souscrire n'a pas au front un proche, un ami ?... Coopérer à l'emprunt, c'est aider à le sauvegarder, celui-là, en même temps que libérer la patrie !... »

Tous la main à la poche, conclut Jacques Dhur : « Et, pour que nous disposions d'une mitraille suffisante pour assurer la libération, la délivrance du territoire, faites jouer dès à présent, — et comment ! — l'autre mitraille : celle de l'argent ! »

***

A son vibrant et vigoureux appel en faveur de l'Emprunt, Gustave Hervé, dans la *Victoire*, joint un sermon de circonstance qu'il dédie à tous ceux que la guerre n'a pas trop durement éprouvés et qu'il exhorte à être les premiers à répondre à l'appel de la patrie envahie.

Son sermon s'adresse aussi aux auxiliaires et exemptés, auxquels il dit : souscrivez !

« Vous craignez de vous démunir de tous vos fonds, de peur qu'un événement imprévu, une catastrophe familiale inopinée, ou plus simplement un changement dans votre situation personnelle, un nouvel appel d'auxiliaires ou d'exemptés dans le service armé vous oblige à entamer vos réserves ? Mais, est-ce que la Banque de France n'est pas là pour vous prêter, en cas d'imprévu, 80 % sur la valeur des titres de rente représentant les fonds que vous avez prêtés à la nation ? »

A ceux qui douteraient de la victoire, Hervé adresse une virulente apostrophe, de même qu'à l'intention de ceux qui appréhendent les événements qui suivront la guerre, il célèbre l'union sacrée dont « tous les partis donnent le réconfortant exemple depuis vingt-six mois et qui se prolongera forcément dans la période de réfection et de relèvement qui suivra ».

Enfin, conseille-t-il, il faut souscrire pour abréger les souffrances des poilus :

« Tous les jours, des hommes, dans la fleur de l'âge ou au printemps de la vie, meurent pour vous sur notre front ; ils ont tout quitté, leur foyer, leurs affections les plus chères, leurs amours, pour vous faire un rempart de leur corps ; ils donnent leur vie pour vous, et vous hésitez, vous calculez, vous lésinez, quand il s'agit de donner — non, de prêter à près de 6 % — les fonds qui abrègeront leurs souffrances et leur supplice ! »

Le *Journal des Débats*, après avoir démontré la nécessité qui s'impose de poursuivre l'œuvre de libération du territoire à laquelle l'Emprunt doit si puissamment contribuer, souligne les conditions avantageuses que l'Etat fait aux souscripteurs. Il estime naturel « que l'Etat récompense honorablement ses prêteurs de la confiance qu'ils lui témoignent dans un moment de crise sans exemple ».

Au surplus, remarque notre confrère, « si les charges que nous assumons sont lourdes, ceux qui sont cause que nous avons à les assumer n'échapperont pas à la sanction légitime qu'ils méritent. La paix par la victoire, que nous vaudra ce second emprunt, ne permettra pas aux auteurs responsables de la guerre d'échapper au châtiment de leur agression et ce châtiment aura son côté financier ».

Les journaux anglais ont accueilli également avec la plus cordiale sympathie l'annonce de l'émission d'une tranche spéciale de l'Emprunt à Londres, en exprimant la certitude qu'elle sera l'occasion d'une nouvelle manifestation de l'étroite solidarité qui unit les deux pays.

Le *Morning Post* traduit excellemment ce sentiment qu'on retrouve tout aussi chaleureusement exprimé par la presse de toute nuance d'Angleterre :

« En ce jour, où s'ouvre en Angleterre une souscription pour l'Emprunt français, malgré le fardeau des impôts, malgré notre contribution volontaire de plus de cinquante milliards de francs pour nos propres Emprunts destinés à donner notre appui financier pour la guerre, et bien que nous ayons enlevé aux industries plusieurs millions d'hommes pour les besoins de l'armée, on verra que nos ressources sont suffisantes pour donner libéralement un complément aux souscriptions que la France recevra pour son nouvel Emprunt des différentes parties de l'Etat français. »

A. VÉRAN.

Recettes des Chemins de fer français

L'augmentation progressive de l'activité de nos grandes compagnies de chemins de fer, véritable baromètre de la reprise des affaires, continue à s'affirmer nettement, ainsi qu'il ressort du tableau suivant, donnant les recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux, non affectés par la guerre, pendant le mois d'août dernier :

Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises de chemins de fer

Mois d'Août

Compagnies	1914	1915	1916
—	—	—	—
	(Milliers de francs)		
Etat A. R.	6.654	6.335	6.731
Ouest Etat	15.320	21.519	25.506
P.-L.-M.	29.481	50.016	55.500
Orléans	18.439	29.381	32.268
Midi	7.608	12.945	13.753
Totaux	77.502	120.196	133.758

L'examen des chiffres d'août 1914, premier mois de guerre, comparé avec le mois de juillet précédent, nous montre une diminution de 35.422.000 francs ; mais nous voyons qu'à une année d'intervalle on note déjà une augmentation de 42 millions 694.000 francs, et que cette plus-value a progressé, puisqu'en comparant août 1914 et août 1916, nous trouvons une différence en plus, à cette dernière date, de 56.276.000 francs ; n'est-ce pas là un fait probant, qui nous montre bien que notre vie économique intérieure progresse chaque jour ?

Les recettes brutes de ces cinq grandes Compagnies se décomposent ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'*Etat*, du *P.-L.-M.*, de l'*Orléans* et du *Midi*

Recettes brutes	Août 1915	Août 1916	Moyenne quotidienne 1915	Moyenne quotidienne 1916
—	—	—	—	—
	(Milliers de francs)			
Commerciales	102.392	108.618	3.303	3.504
Militaires	17.804	25.140	574	811
Totaux	120.196	133.758	3.877	4.315

Comparées aux chiffres de juillet dernier, publiés le 29 de l'écoulé, nous voyons que ce sont surtout les recettes commerciales qui ont progressé, alors que celles d'ordre militaire sont en moins-value marquée, car, pour ce dernier mois, la moyenne quotidienne s'élevait à 3.410.000 francs et 1.736.000 francs respectivement.

Enfin, la même augmentation se retrouve sur les Compagnies du *Nord* et de l'*Est*, dont le trafic est cependant très sérieusement affecté par l'occupation allemande et les opérations militaires.

Recettes brutes : Mois d'*Août*

Recettes brutes	Nord 1915	Nord 1916	Est 1915	Est 1916
—	—	—	—	—
	(Milliers de francs)			
Commerciales	14.455	10.019	9.801	10.935
Militaires	4.250	6.793	4.250	7.933
Totaux	18.705	16.812	14.051	18.868

Ici encore, ce sont les recettes commerciales qui ont progressé d'un mois à l'autre ; signe réconfortant, qui nous prouve qu'en dépit de l'activité militaire prodigieuse développée dans nos régions du Nord et de l'Est, la vie économique renaît peu à peu dans ces mêmes contrées, grâce aux efforts de tous.

R. MAGAUD.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	5 oct. 1916	12 oct. 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or	4.840.446.362	4 856 533.925
Argent	335.105.328	332.286.549
	5 175.551.690	5.188.820.474
Disponibilité à l'étranger	829.805.840	889.833.653
Effets échus hier à recevoir à ce jour	279.013	800.873
Portefeuille Paris { Effets Paris	189.985.738	177 405.937
Portefeuille Paris { Effets Etranger	2.002.223	1.829.897
Portefeuille Paris { Effets du Trésor	209.451	950.643
Portefeuilles des succursales	192.197.483	255.040.977
Effets prorogés { Paris	629.531.788	628.066.364
Effets prorogés { Succursales	753 445.003	751.783.437
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	728.880.705	721 713.663
Avances sur titres dans les succurs.	444.089.181	450.605.813
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	8.600 000.000	8.600.000.000
Avances temporaires au Trésor public	39.700	39.700
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	1.510.000.000	1.530 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	98.741.353	98.741.353
Rentes immobilisées	100 000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	41.912.522	41.912.713
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	8.935.235	9.103.383
Emploi de la réserve spéciale	7.301.620	7.301.620
Divers	376.391.102	440.502.418
Total	20.046.914.831	20.129.307.673
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	17.011.143.820	17.028.893.710
Arrerages de valeurs déposées	66.978.775	43.487.249
Billets à ordre et récépissés	4.744.251	4.824.693
Compte courant du Trésor (*)	59.107 913	48.297.502
Comptes courants de Paris	1.344.452.476	1.434.677.727
Comptes courants dans les succursales	907.715.431	911.166.404
Dividendes à payer	4.575.388	4.368.278
Escompte et intérêts divers	36 613.737	37.756.146
Réescompte du dernier semestre	11.963.093	11.963.093
Divers	374.156.053	378.408.977
Total	20.046.914.831	20 129.307.673

(*) Réserve faite des résultats généraux des Versements à l'Emprunt 5 0/0 de la Défense Nationale que le Trésor centralise directement jusqu'à la clôture de la Souscription.

Comparaison avec les années précédentes

	17 oct. 1912	16 oct. 1913	30 juillet 1914	14 oct. 1915	12 oct. 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.442.5	5.780.6	6.683.2	13.752.1	17.028.9
Encaisse or	3.230.7	3.463.7	4.141.3	4.647.4	4.856.5
— argent	753.5	632.8	625.3	363.2	332.3
Portefeuille	1.517.2	1.460.6	1.444.2	2.217.8	1.815.9
Avances aux partic.	691.1	734.9	743.8	582.1	1 190.2
— à l'Etat	200.0	200.0	200.0	7.160.0	8.800.0
Compt. cour. Trésor	260.9	262.1	382.6	59.4	48.3
— partic.	672.9	462.2	947.6	2.611.7	2.345.8
Taux d'escompte	3 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Les facilités de souscription au 2e Emprunt national 5 %. — La faculté laissée aux souscripteurs du deuxième Emprunt de la Défense nationale de libérer leurs souscriptions en transformant en titres de rente les Bons et les Obligations qu'ils possèdent, entraîne de multiples combinaisons dont un certain nombre d'exemples permet d'apprécier l'économie.

A) *Bons de la Défense nationale*

Rappelons que les Bons échus ou venant à échéance avant le 30 octobre 1916 sont acceptés pour leur valeur nominale.

Dans ces conditions, *il est bien inutile d'attendre*

— comme l'ont fait certains porteurs de bons — jusqu'aux derniers jours de l'émission pour participer à l'Emprunt.

Supposons maintenant le cas où l'échéance des Bons est postérieure au 29 octobre 1916.

Plusieurs cas peuvent alors se présenter suivant que la valeur nominale de ces Bons est de 100 francs, de 500 francs ou d'un montant plus élevé.

Si la valeur nominale du Bon est de 100 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, devront, s'ils veulent obtenir 6 francs de rente, accompagner leur Bon d'une somme de 5 fr. 42, de 6 fr. 25 ou de 8 fr. 75, suivant que l'échéance est postérieure *d'un mois, de trois mois* ou *de neuf mois* au 29 octobre 1916.

Si la valeur nominale du Bon est de 500 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, devront, s'ils veulent obtenir 29 francs de rente, accompagner leur Bon d'une somme de 9 fr. 58 ou de 13 fr. 75, suivant que l'échéance est postérieure de *un mois* ou de *trois mois* au 29 octobre 1916.

Au cas où l'échéance de ce Bon de 500 francs serait postérieure de *neuf mois* au 29 octobre 1916, le souscripteur qui le verse en paiement recevra 28 francs de rente, à condition d'effectuer un versement en espèces de 8 fr. 75.

B) *Obligations de la Défense nationale*

Si le montant nominal de l'Obligation est de 100 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, obtiendront 6 francs de rente, à condition d'effectuer en outre un versement complémentaire de 9 fr. 50.

Si le montant nominal de l'Obligation est de 500 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, obtiendront 28 francs de rente, à condition d'effectuer, en outre, un versement complémentaire de 12 fr. 50.

Nouveau projet d'impôts. — M. Ribot, à la suite du refus par la Commission du budget de la Chambre d'accepter le doublement des impôts directs, et pour se procurer les ressources qu'on devait obtenir de cette réforme, vient de demander à la Commission sénatoriale de l'Impôt sur le Revenu, de reprendre l'étude relative aux impôts sur les bénéfices des professions industrielles, commerciales, agricoles, libérales, etc. Ces nouvelles taxes avaient déjà fait l'objet d'un rapport lors du projet d'impôt sur le revenu déposé à la Chambre par M. Caillaux en février 1907, et dont la partie relative à l'impôt sur les valeurs étrangères et l'impôt global avait été seule adoptée. Ces chapitres, votés en mars et juillet 1914, sont d'ailleurs actuellement appliqués dans toute leur force.

Le nouveau texte qui vient d'être adopté par la Commision porte d'abord remplacement de la patente par un impôt. A cet effet la contribution des patentes sera supprimée à partir du 1er janvier 1917. Pour la remplacer il sera perçu à partir de la même date un impôt annuel au taux de 3 1/2 %, sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles, ainsi que des charges et offices, réalisés pendant l'année précédente ou dans la période de douze mois dont les résultats auront servi à l'établissement du dernier bilan, lorsque cette période ne coïncide pas avec l'année civile.

Le projet prévoit aussi un impôt annuel, fixé à 3 %, établi sur les bénéfices des exploitations agricoles, et sur la partie du montant annuel des traitements publics et privés, des salaires, des pensions et des rentes viagères qui dépassent :

1° Pour les pensions et rentes viagères, la somme de 1.250 francs ;

2° Pour les traitements et salaires, la somme de :

1.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de moins de 10.001 habitants ;

2.000 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ;

2.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de plus de 100.000 habitants ;

3.000 francs, si le contribuable est domicilié dans le département de la Seine.

En outre, pour le calcul de l'impôt, la fraction de chaque traitement, salaire, pension ou rente comprise entre le minimum exonéré et la somme de 5.000 francs est comptée seulement pour moitié.

Enfin, en remplacement des centimes départementaux et communaux, additionnels à la contribution des patentes, il sera établi, au profit des départements et des communes, une taxe sur les locaux affectés soit à leur habitation personnelle, soit à l'exercice de leur profession, par les personnes exerçant une profession commerciale, industrielle ou libérale, ainsi que par les titulaires des charges et offices.

Le montant de cette taxe varie entre 6 % et 25 %.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 4 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	71.238.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	52.788.000
	71.238.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	52.236.000
Dépôts divers	117.403.000
Traites à sept jours et diverses	22.000
Solde en excédent	3.160.000
	187.373.000
Garanties en valeurs d'Etat	42.188.000
Autres garanties	109.168.000
Billets en réserve	34.175.000
Or et argent monnayé en réserve	1.842.000
	187.373.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagement	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
16 août 1916	57.414	35.706	148.084	125.999	40.158	27.11	6
23 — ...	57.147	35.526	153.180	131.235	40.061	26.15	»
30 — ...	56.198	36.152	154.503	134.129	38.496	24.91	»
6 sept. ...	55.342	36.264	157.313	137.927	37.528	23.85	»
13 — ...	54.696	36.121	155.531	136.648	37.025	23.71	»
20 — ...	54.579	35.978	157.178	138.291	37.056	23.56	»
27 — ...	53.553	36.536	154.856	137.575	35.467	22.40	»
4 octob. ...	54.630	37.063	169.639	151.356	36.017	21.23	»

Les recettes du Trésor anglais. — Pour le premier semestre de l'année financière, commençant le 1er avril 1916 et finissant le 30 septembre 1916, les recettes du Trésor anglais — comprenant le rendement des impôts et des revenus des administrations publiques, mais non les recettes provenant de la vente des bons du Trésor, ni autres emprunts, — se sont élevées à 163.922.899 livres sterling, contre 102.866,764 livres sterling pour la

même période de l'année précédente, soit donc une augmentation de 61.056.135 livres sterling qui se décompose ainsi :

	Semestre légal partant du 1er avril au 30 septembre 1915	1916	Différences en 1916
	—	—	—
	(En milliers de liv. st.)		
Droits de Douane	20.763	32.113	+ 11.350
Droits de Régie	27.855	24.920	— 2.935
Droits domaniaux	16.715	15.178	— 1.537
Timbres	3.036	3.475	+ 439
Impôts fonciers	20	40	+ 20
Droits de maison	320	280	— 40
Impôts sur le revenu et la propriété	16.785	34.805	+ 18.020
Impôts sur les bénéfices exceptionnels de guerre	»	31.385	+ 31.385
Droits sur la valeur terrienne	51	111	+ 60
Service postal	9.990	11.300	+ 1.310
Service télégraphique	1.530	1.600	+ 70
Service téléphonique	3.080	3.100	+ 20
Service de la Couronne	210	240	+ 30
Revenus des actions du Canal de Suez et de divers emprunts	604	2.381	+ 1.777
Divers	1.908	2.995	+ 1.087
Total	102.867	163.923	+ 61.056

Comme on le voit, à l'exception des droits de régie, (surtout sur les alcools), presque tous les autres chapitres des recettes indiquent une augmentation. Il est particulièrement intéressant de remarquer une plus-value de 11.350.000 livres sur les droits d'entrée. L'impôt sur le revenu a rapporté 18.020.000 livres sterling de plus que pendant l'exercice précédent. A noter aussi le rapport de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre, qui s'est élevé pour les 6 premiers mois de l'exercice 1916-17, à 31,385,000 livres sterling, au lieu d'une estimation de 86 millions.

En ce qui concerne les autres recettes, non comprises dans le tableau précédent, les ventes de bons du Trésor se sont élevées à 1.092.626.000 livres, contre seulement 67.758.000 pendant la même période de 1915. Les bons du Trésor remboursés se sont chiffrés par 785.839.000 livres. Trois catégories de bons de l'Echiquier 5 % ont produit 179.903.500 livres ; les certificats de dépenses de guerre, 23,353.000 livres et les certificats d'épargne de guerre 28.450.000 livres.

Les dépenses, en regard des susdites recettes, ont été de 904.801.729 livres contre 674.497.420 livres pour les six mois de 1915. Les services d'approvisionnements ont nécessité 831.715.834 livres et l'intérêt pour la dette de guerre 56.668.507 livres contre 4.836.945. Au total général les dépenses se sont élevées à 1.942.038.803 livres, desquelles 1.777.109.180 livres ont été obtenues par souscription. Enfin, la balance du Trésor s'établit à 26 millions 648.282 livres, contre 64.186.707 livres l'année dernière.

RUSSIE

L'activité financière de la Russie. — Le gouvernement prend sur une large échelle des mesures visant au développement des établissements de petit crédit. Le nombre des établissements de ce genre, en particulier des associations et crédit agricole, ainsi que des associations d'épargne et de crédit, dépasse 21.000. Les crédits du gouvernement relatifs à ces inscriptions s'élèveront à 386 millions de roubles dont 324 millions seront assignés sous forme de crédit à courte échéance, tandis que 62 millions seront assignés en qualités de capitaux fondamentaux.

L'activité des épargnants russes ne se ralentit pas non plus : les effectifs des caisses d'épargne de l'Etat russe, au 29 septembre, se montaient à 4.763 millions de roubles. Les dépôts effectués dans la première moitié de septembre ont accusé une plus-value de 52.3 millions.

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 16/29 septembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	8/21 sept. 1916	16/29 sept. 1916	Comparaison
	—	—	—
Actif :	(Millions de roubles)		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)	1.554	1.583	— 1
Or à l'étranger	2.055	2.055	»
Billon d'argent et de cuivre	95	96	+ 1
Effets escomptés	263	263	»
Bons du Trésor à court terme	4.657	4.818	+161
Prêts sur titres	420	395	— 25
— sur marchandises	38	37	— 1
— aux institutions de crédit populaire	64	64	»
— agricoles	19	19	»
— industriels	7	8	+ 1
— aux Monts de Piété	15	15	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	127	123	— 4
Divers	152	133	— 19
Solde du compte des succurs.	622	512	—110
Total	10.089	10.092	+ 3
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	7.224	7.304	+ 80
Capital	55	55	»
Dépôts	18	18	»
Comptes courants du Trésor	268	203	— 65
— spéciaux et consignations	514	512	— 2
— courants des particul.	1.309	1.321	+ 12
Mandats non acquittés	28	29	+ 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice	312	322	+ 10
Sommes transitoires et divers.	361	328	— 33
Total	10.089	10.092	+ 3

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 8/21 septembre 1916, à 126.274.054 roubles, et au 16/29 sept. à 95.925.000 roubles.

La situation agricole en Russie. — D'après les données préliminaires du comité central de statistique, concernant quarante-huit provinces de la Russie d'Europe, la récolte de cette partie de l'empire pour 1916 est évaluée, pour le seigle, à 1.303 millions de pouds, le froment, à 989.2 millions de pouds, pour l'avoine, à 771 millions de pouds, et pour l'orge, à 588 millions de pouds. (Un poud vaut 16 k. 380).

L'élevage du bétail et des chevaux, non seulement ne diminue pas, mais accuse même une extension considérable contre les années antérieures à la guerre.

La quantité de gros bétail à cornes a été évaluée, pour le recensement de quarante-six provinces de Russie d'Europe, à 36.4 millions de pièces, accusant une plus-value de 15 % sur 1912. Le nombre des porcs accuse une plus-value, dans la même période, de 25 % ; le montant pour 1916 est de 15.5 millions de pièces. Le nombre des brebis a augmenté de 150 % ; il est monté de 40.4 millions à 61.9 millions de pièces. Le nombre des chevaux en 1916 a atteint 22.1 millions, contre 19.6 millions en 1912, accusant ainsi une plus-value de 13 %.

— comme l'ont fait certains porteurs de bons — jusqu'aux derniers jours de l'émission pour participer à l'Emprunt.

Supposons maintenant le cas où l'échéance des Bons est postérieure au 29 octobre 1916.

Plusieurs cas peuvent alors se présenter suivant que la valeur nominale de ces Bons est de 100 francs, de 500 francs ou d'un montant plus élevé.

Si la valeur nominale du Bon est de 100 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, devront, s'ils veulent obtenir 6 francs de rente, accompagner leur Bon d'une somme de 5 fr. 42, de 6 fr. 25 ou de 8 fr. 75, suivant que l'échéance est postérieure *d'un mois, de trois mois* ou *de neuf mois* au 29 octobre 1916.

Si la valeur nominale du Bon est de 500 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, devront, s'ils veulent obtenir 29 francs de rente, accompagner leur Bon d'une somme de 9 fr. 58 ou de 13 fr. 75, suivant que l'échéance est postérieure de *un mois* ou de *trois mois* au 29 octobre 1916.

Au cas où l'échéance de ce Bon de 500 francs serait postérieure de *neuf mois* au 29 octobre 1916, le souscripteur qui le verse en paiement recevra 28 francs de rente, à condition d'effectuer un versement en espèces de 8 fr. 75.

B) *Obligations de la Défense nationale*

Si le montant nominal de l'Obligation est de 100 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, obtiendront 6 francs de rente, à condition d'effectuer en outre un versement complémentaire de 9 fr. 50.

Si le montant nominal de l'Obligation est de 500 francs, les souscripteurs, en les présentant en paiement, obtiendront 28 francs de rente, à condition d'effectuer, en outre, un versement complémentaire de 12 fr. 50.

Nouveau projet d'impôts. — M. Ribot, à la suite du refus par la Commission du budget de la Chambre d'accepter le doublement des impôts directs, et pour se procurer les ressources qu'on devait obtenir de cette réforme, vient de demander à la Commission sénatoriale de l'Impôt sur le Revenu, de reprendre l'étude relative aux impôts sur les bénéfices des professions industrielles, commerciales, agricoles, libérales, etc. Ces nouvelles taxes avaient déjà fait l'objet d'un rapport lors du projet d'impôt sur le revenu déposé à la Chambre par M. Caillaux en février 1907, et dont la partie relative à l'impôt sur les valeurs étrangères et l'impôt global avait été seule adoptée. Ces chapitres, votés en mars et juillet 1914, sont d'ailleurs actuellement appliqués dans toute leur force.

Le nouveau texte qui vient d'être adopté par la Commision porte d'abord remplacement de la patente par un impôt. A cet effet la contribution des patentes sera supprimée à partir du 1er janvier 1917. Pour la remplacer il sera perçu à partir de la même date un impôt annuel au taux de 3 1/2 %, sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles, ainsi que des charges et offices, réalisés pendant l'année précédente ou dans la période de douze mois dont les résultats auront servi à l'établissement du dernier bilan, lorsque cette période ne coïncide pas avec l'année civile.

Le projet prévoit aussi un impôt annuel, fixé à 3 %, établi sur les bénéfices des exploitations agricoles, et sur la partie du montant annuel des traitements publics et privés, des salaires, des pensions et des rentes viagères qui dépassent :

1° Pour les pensions et rentes viagères, la somme de 1.250 francs ;

2° Pour les traitements et salaires, la somme de :

1.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de moins de 10.001 habitants ;

2.000 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ;

2.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de plus de 100.000 habitants ;

3.000 francs, si le contribuable est domicilié dans le département de la Seine.

En outre, pour le calcul de l'impôt, la fraction de chaque traitement, salaire, pension ou rente comprise entre le minimum exonéré et la somme de 5.000 francs est comptée seulement pour moitié.

Enfin, en remplacement des centimes départementaux et communaux, additionnels à la contribution des patentes, il sera établi, au profit des départements et des communes, une taxe sur les locaux affectés soit à leur habitation personnelle, soit à l'exercice de leur profession, par les personnes exerçant une profession commerciale, industrielle ou libérale, ainsi que par les titulaires des charges et offices.

Le montant de cette taxe varie entre 6 % et 25 %.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 4 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	71.238.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	52.788.000
	71.238.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	52.236.000
Dépôts divers	117.403.000
Traites à sept jours et diverses	22.000
Solde en excédent	3.160.000
	187.373.000
Garanties en valeurs d'Etat	42.188.000
Autres garanties	109.168.000
Billets en réserve	34.175.000
Or et argent monnayé en réserve	1.842.000
	187.373.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
16 août 1916	57.414	35.706	148.084	125.999	40.158	27.11	6
23 — ...	57.147	35.526	153.180	131.235	40.061	26.15	»
30 — ...	56.198	36.152	154.503	134.129	38.496	24.91	»
6 sept. ...	55.342	36.264	157.313	137.927	37.528	23.85	»
13 — ...	54.696	36.121	155.531	136.648	37.025	23.71	»
20 — ...	54.579	35.973	157.178	138.291	37.056	23.56	»
27 — ...	53.553	36.536	154.856	137.575	35.467	22.40	»
4 octob. ...	54.630	37.063	169.639	151.356	36.017	21.23	»

Les recettes du Trésor anglais. — Pour le premier semestre de l'année financière, commençant le 1er avril 1916 et finissant le 30 septembre 1916, les recettes du Trésor anglais — comprenant le rendement des impôts et des revenus des administrations publiques, mais non les recettes provenant de la vente des bons du Trésor, ni autres emprunts, — se sont élevées à 163.922.899 livres sterling, contre 102.866.764 livres sterling pour la

même période de l'année précédente, soit donc une augmentation de 61.056.135 livres sterling qui se décompose ainsi :

	Semestre légal partant du 1er avril au 30 septembre 1915	1916	Différences en 1916
	—	—	—
	(En milliers de liv. st.)		
Droits de Douane	20.763	32.113	+ 11.350
Droits de Régie	27.855	24.920	— 2.935
Droits domaniaux	16.715	15.178	— 1.537
Timbres	3.036	3.475	+ 439
Impôts fonciers	20	40	+ 20
Droits de maison	320	280	— 40
Impôts sur le revenu et la propriété	16.785	34.805	+ 18.020
Impôts sur les bénéfices exceptionnels de guerre	»	31.385	+ 31.385
Droits sur la valeur terrienne	51	111	+ 60
Service postal	9.990	11.300	+ 1.310
Service télégraphique	1.530	1.600	+ 70
Service téléphonique	3.080	3.100	+ 20
Service de la Couronne	210	240	+ 30
Revenus des actions du Canal de Suez et de divers emprunts	604	2.381	+ 1.777
Divers	1.908	2.995	+ 1.087
Total	102.867	163.923	+ 61.056

Comme on le voit, à l'exception des droits de régie, (surtout sur les alcools), presque tous les autres chapitres des recettes indiquent une augmentation. Il est particulièrement intéressant de remarquer une plus-value de 11.350.000 livres sur les droits d'entrée. L'impôt sur le revenu a rapporté 18.020.000 livres sterling de plus que pendant l'exercice précédent. A noter aussi le rapport de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre, qui s'est élevé pour les 6 premiers mois de l'exercice 1916-17, à 31,385,000 livres sterling, au lieu d'une estimation de 86 millions.

En ce qui concerne les autres recettes, non comprises dans le tableau précédent, les ventes de bons du Trésor se sont élevées à 1.092.626.000 livres, contre seulement 67.758.000 pendant la même période de 1915. Les bons du Trésor remboursés se sont chiffrés par 785.839.000 livres. Trois catégories de bons de l'Echiquier 5 % ont produit 179.903.500 livres ; les certificats de dépenses de guerre, 23,353.000 livres et les certificats d'épargne de guerre 28.450.000 livres.

Les dépenses, en regard des susdites recettes, ont été de 904.801.729 livres contre 674.497.420 livres pour les six mois de 1915. Les services d'approvisionnements ont nécessité 831.715.834 livres et l'intérêt pour la dette de guerre 56.668.507 livres contre 4.836.945. Au total général les dépenses se sont élevées à 1.942.038.803 livres, desquelles 1.777.109.180 livres ont été obtenues par souscription. Enfin, la balance du Trésor s'établit à 26 millions 648.282 livres, contre 64.186.707 livres l'année dernière.

RUSSIE

L'activité financière de la Russie. — Le gouvernement prend sur une large échelle des mesures visant au développement des établissements de petit crédit. Le nombre des établissements de ce genre, en particulier des associations et crédit agricole, ainsi que des associations d'épargne et de crédit, dépasse 21.000. Les crédits du gouvernement relatifs à ces inscriptions s'élèveront à 386 millions de roubles dont 324 millions seront assignés sous forme de crédit à courte échéance, tandis que 62 millions seront assignés en qualités de capitaux fondamentaux.

L'activité des épargnants russes ne se ralentit pas non plus : les effectifs des caisses d'épargne de l'Etat russe, au 29 septembre, se montaient à 4.763 millions de roubles. Les dépôts effectués dans la première moitié de septembre ont accusé une plus-value de 52.3 millions.

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 16/29 septembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	8/21 sept. 1916	16/29 sept. 1916	Comparaison
	—	—	—
Actif :	(Millions de roubles)		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)	1.554	1.533	— 1
Or à l'étranger	2.055	2.055	»
Billon d'argent et de cuivre	95	96	+ 1
Effets escomptés	263	263	»
Bons du Trésor à court terme	4.657	4.818	+161
Prêts sur titres	420	395	— 25
— sur marchandises	38	37	— 1
— aux institutions de crédit populaire	64	64	»
— agricoles	19	19	»
— industriels	7	8	+ 1
— aux Monts de Piété	15	15	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	127	123	— 4
Divers	152	133	— 19
Solde du compte des succurs.	622	512	—110
Total	10.089	10.092	+ 3
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	7.224	7.304	+ 80
Capital	55	55	»
Dépôts	18	18	»
Comptes courants du Trésor	268	203	— 65
— spéciaux et consignations	514	512	— 2
— courants des particul.	1.309	1.321	+ 12
Mandats non acquittés	28	29	+ 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice	312	322	+ 10
Sommes transitoires et divers.	361	328	— 33
Total	10.089	10.092	+ 3

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 8/21 septembre 1916, à 126.274.054 roubles, et au 16/29 sept. à 95.925.000 roubles.

La situation agricole en Russie. — D'après les données préliminaires du comité central de statistique, concernant quarante-huit provinces de la Russie d'Europe, la récolte de cette partie de l'empire pour 1916 est évaluée, pour le seigle, à 1.303 millions de pouds, le froment, à 989.2 millions de pouds, pour l'avoine, à 771 millions de pouds, et pour l'orge, à 588 millions de pouds. (Un poud vaut 16 k. 380).

L'élevage du bétail et des chevaux, non seulement ne diminue pas, mais accuse même une extension considérable contre les années antérieures à la guerre.

La quantité de gros bétail à cornes a été évaluée, pour le recensement de quarante-six provinces de Russie d'Europe, à 36.4 millions de pièces, accusant une plus-value de 15 % sur 1912. Le nombre des porcs accuse une plus-value, dans la même période, de 25 % ; le montant pour 1916 est de 15.5 millions de pièces. Le nombre des brebis a augmenté de 150 % ; il est monté de 40.4 millions à 61.9 millions de pièces. Le nombre des chevaux en 1916 a atteint 22.1 millions, contre 19.6 millions en 1912, accusant ainsi une plus-value de 13 %.

ITALIE

Finances italiennes. — Depuis le début des hostilités, l'Italie à dépensé pour la défense nationale la somme de 10.254 millions de lire, dont 7.800 millions ont été absorbés par la guerre et 2.454 millions pour la préparation de l'armée.

D'après la *Gazetta ufficiale*, la dette italienne s'élevait à 14.285 millions le 30 juin 1913, exigeant pour le service des intérêts 501 millions. Le 30 juin 1916, la dette s'élevait à 19.790 millions, exigeant pour le service des intérêts 770 millions.

Depuis le mois d'août 1914, l'augmentation de la dette publique du royaume d'Italie a été de 4.837 millions de lire et l'accroissement des sommes nécessaires pour faire face au service des intérêts a été de 247 millions de lire.

D'après le même organe, du 30 juin 1914 au 30 juin 1916, le montant des bons du Trésor en circulation a monté de 379 millions de lire à 3.135, soit une augmentation de 2.756 millions, ce qui exigera une somme annuelle de 138 millions pour les intérêts. Le budget italien était donc chargé à la fin de juin écoulé d'une nouvelle dépense annuelle pour le service des intérêts de la dette consolidée et flottante de 385 millions. Or, les recettes régulières de l'Italie ont augmenté, à la suite de nouvelles taxes introduites et du renforcement des taxes déjà existantes, sans que le pays en soit gêné, d'une somme dépassant 700 millions. L'Italie a donc encore une marge de 300 millions pour lui permettre de faire face aux intérêts de 6 milliards de lire de nouvelles émissions de rente et de bons du Trésor.

Aux nouvelles émissions de rente consolidée et de bons du Trésor, il faut ajouter 2.661 millions de lire en billets et bons de caisse circulant pour le compte de l'Etat sur lesquels il n'y a aucun intérêt à payer. Le montant total des billets circulant pour le compte du Trésor est de 3.293 millions de lire.

Les finances italiennes se présentent donc dans des conditions très favorables, et ceci explique la facilité avec laquelle le gouvernement trouve à placer ses titres de rente et ses bons du Trésor. L'Italie a placé pour 125 millions de bons du Trésor aux Etats-Unis d'Amérique et pour 2 milliards de lire environ en Angleterre. Depuis le mois de juillet, ces bons trouvent un placement assez facile en Italie même. Rien que dans le mois de juillet, il en a été souscrit en Italie pour plus d'un milliard ; au mois d'août aussi le résultat a été très satisfaisant.

Enfin, ajoutons qu'au cours de la première année de guerre, juin 1915, juin 1916, l'Italie a dépensé environ 8 milliards de lire.

Pour l'accroissement de la marine marchande. — On annonce de Rome la constitution prochaine du Consortium bancaire entre les établissements d'émission pour les avances de fonds, à intérêt modéré, pour les constructions navales, annoncé par M. Arlotta au cours de la réunion des armateurs et des constructeurs du 24 août. Sous le patronage de l'Etat, la *Banca d'Italia* réunirait en Consortium les principales institutions bancaires pour exercer le crédit maritime.

On affirme que le nouveau Consortium disposera des activités bancaires appartenant au Consortium des établissements d'émission créé par le décret du 20 novembre 1914 pour avances de fonds sur valeurs industrielles. Ce Consortium, constitué avec un capital de 25 millions, était autorisé à consentir, jusqu'à concurrence de 250 millions, des avances de fonds garanties par dépôts d'actions et d'obligations de Sociétés industrielles. Mais, passé le premier moment de panique, la formation du nouvel équilibre économique de guerre et l'amélioration survenue dans la situation des industries ont heureusement rendu superflue l'œuvre du Consortium industriel.

Ces disponibilités seront employées à la création d'une grande flotte de cargo-boats, déjà facilitée par les récents décrets de la Lieutenance Générale, exonérant de charges ces constructions.

BELGIQUE

La levée du moratorium. — Ainsi qu'il était à prévoir, et afin de faciliter leurs plans d'extorsion financière, les autorités allemandes viennent de publier un décret, en Belgique, aux termes duquel les dettes moratoriées devront être liquidées avant le 8 avril 1917.

Les banques belges devront consentir le retrait des dépôts effectués avant le 3 août 1914, à raison de 2.000 francs par quinzaine. Aucune limite n'est fixé aux retraits de fonds destinés au règlement de dettes ainsi que ceux devant servir à l'achat de matériel ou de marchandises nécessaires à la marche d'entreprises. Cette dernière mesure est applicable aux affaires séquestrées après consentement du séquestre.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 30 septembre 1916, accuse, sur celui du 23 septembre, les variations suivantes :

	23 sept.	30 sept.	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.472	2.485	+ 13
— argent	21	19	— 2
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	212	392	+ 180
Portefeuille d'escompte	7.688	10.759	+ 3.071
Avances	10	10	»
Portefeuille titres	80	76	— 4
Circulation	6.860	7.370	+ 510
Dépots	3.680	6.267	+ 2.587

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse Or	Encaisse Argent	Billets de l'Empire(1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août de 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
7 août...	2.468	28	371	6.981	2.439	6.523	12	5
15 — ...	2.468	28	365	6.927	2.671	6.717	12	»
23 — ...	2.469	27	341	6.863	2.691	6.659	10	»
31 — ...	2.469	25	334	7.118	2.836	7.078	13	»
7 sept...	2.470	24	374	7.175	2.878	7.142	11	»
14 — ...	2.470	22	287	6.879	3.467	7.554	12	»
23 — ...	2.472	21	212	6.860	3.680	7.688	10	»
30 — ...	2.485	19	392	7.370	6.267	10.759	10	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La crise alimentaire en Allemagne. — D'après le *Lokal Anzeiger*, le ravitaillement de Berlin rencontre actuellement des difficultés insurmontables ; en ce qui concerne plus particulièrement les pommes de terre, il n'existe aucun approvisionnement pour l'hiver.

Au cours du mois de septembre, on a condamné à Berlin, pour avoir enfreint les ordonnances économiques dans le domaine de l'alimentation, vingt-sept bouchers, cent quatre marchands de légumes, quarante épiciers, quarante-trois laitiers, quinze boulangers et divers autres marchands.

A Berlin, la loi martiale est en vigueur. Dans quelques places fortes la garnison est consignée. Une révolte très grave a eu lieu à Hambourg le 25 et le 26 août ; 280 personnes auraient été tuées et 160 blessées pendant des désordres qui se sont produits à Dresde à la fin d'août.

Les empoisonnements par suite de consommation d'aliments de mauvaise qualité deviennent plus fréquents en Allemagne. Après les 176 personnes empoisonnées en Bohême par de la mauvaise viande de cheval, on signale qu'une centaine d'habitants d'Eschewege sont tombés malades après avoir mangé du saucisson.

Les autorités bavaroises viennent de créer un bureau central contre les accapareurs, dont la compétence s'étendra à toute la Bavière.

Malgré toutes ses belles promesses, le dictateur des vivres est enfin forcé d'avouer officiellement qu'au cours de la saison qui vient les difficultés économiques de l'Allemagne seront grandes.

« Il est naturel, a-t-il déclaré aux *Dernières Nouvelles de Munich*, que la saison de 1916 et 1917 présente des difficultés considérables en ce qui concerne le ravitaillement en vivres ; toutefois, mon département a pris les mesures nécessaires pour combattre toutes ces difficultés. En ce qui concerne les pommes de terre, notamment, la ration sera certainement de une livre et demie ou de une livre un quart par jour. Malheureusement, la récolte en pommes de terre n'a pas été bonne. C'est pourquoi il a été interdit d'en donner au bétail. Exception est faite cependant pour les porcs et les poules.

« La ration de viande ne sera pas augmentée ; elle restera donc à 250 grammes. Je ne suis pas non plus d'avis de défendre la fabrication de la bière, puisque je reconnais son importance pour le moral de l'armée et de la population. Le résultat final de la récolte nous permettra de savoir si nous utiliserons de l'orge pour le fourrage. En tout cas, nous ne devons être ni pessimistes ni optimistes sur la perspective de la saison 1916 et 1917. Les nouvelles mesures prises par le département pour les vivres demanderont beaucoup de restrictions aux classes riches. »

Le Reichstag et les difficultés économiques. — Le gouvernement vient de faire distribuer au Reichstag un neuvième supplément au mémoire sur les mesures économiques prises pendant la guerre.

La brochure constate que si l'Entente n'a pas réussi à briser le mur de fer constitué par les troupes allemandes, en revanche elle s'est multipliée pour ruiner l'Allemagne financièrement et économiquement. C'est dans les six derniers mois que les difficultés alimentaires ont été les plus grandes. L'Angleterre, en particulier, a fait tout pour affamer l'Allemagne, mais la période la plus dangereuse est maintenant passée. La bonne récolte de 1916 a donné assez d'aliments et surtout assez de fourrage ; cependant il serait faux de parler d'une récolte-record et de réclamer la disparition des mesures concertées pour assurer la juste répartition des aliments. Aussi les dispositions prises seront-elles maintenues sauf pour les pommes de terre. On profitera dans ce domaine des expériences passées pour améliorer les mesures arrêtées, cela d'autant plus que la récolte des pommes de terre a été jugée déficitaire. Les plus grosses difficultés continuent à être celles que soulève le ravitaillement en viande et en graisse. On peut espérer que la création d'un office d'empire pour la graisse, en établissant une réglementation unique pour tout l'empire, aidera à les surmonter.

Le rapport sera discuté en commission et en séance plénière. Une annexe au rapport signale que depuis le début de la guerre le Conseil fédéral n'a pas promulgué sur cette question moins de 480 ordonnances auxquelles il convient d'ajouter 897 ordonnances réglant et précisant l'exécution des 480 autres.

Lait, fromages et œufs. — D'après les *Nouvelles de Carlsruhe*, le commerce du lait et des fromages sera centralisé dans tout l'Empire, comme celui de la viande. Un récent arrêté de l'office des approvisionnements décide de répartir avant tout le lait aux nourrissons, aux mères nourrices, aux femmes enceintes, aux malades et aux enfants au-dessous de 6 ans. Sur déclaration médicale, la population indigente recevra gratis des distributions de lait. Ce qui restera sera attribué aux enfants de 7 à 14 ans et aux cuisines scolaires. Il est interdit aux producteurs de réduire leurs apports de lait.

Pour les fromages, on en interdit l'expédition par colis postal aux prix de détail. On augmentera le prix de diverses catégories de fromages maigres pour pousser à la production ; on élèvera aussi le prix du petit lait pour empêcher de l'employer à la nourriture du bétail.

La commission du syndicat des agriculteurs badois siégeant à Carlsruhe a décidé à l'unanimité de demander au ministère de l'intérieur un relèvement du prix du lait et la suppression de la différence entre le lait simple et le lait de choix.

La *Gazette de Voss* annonce qu'une société s'est fondée pour augmenter la production des pommes de terre. Nombre d'hommes de science font partie de cette association.

M. de Batocki a adressé aux municipalités une circulaire pour les inviter de façon pressante à surveiller les manœuvres de marchands qui surtout sur les marchés publics augmentent considérablement leurs prix.

M. de Batocki déclare qu'il est du devoir des municipalités de les faire surveiller par leurs agents et recommande au besoin d'aller jusqu'à l'arrestation immédiate des contrevenants.

D'autre part, la *Tægliche Rundschau* annonce que l'office impérial des œufs a décidé que du 1er au 21 octobre, chaque habitant aurait droit seulement à deux œufs. Voici d'ailleurs la circulaire qui vient d'être adressée à cet égard par l'Office d'Alimentation de guerre :

« Pour le moment, il est impossible de dire combien durera la réglementation actuelle qui n'accorde que deux œufs par trois semaines. Pourra-t-on augmenter cette ration en hiver, ou, au contraire, étant donné que les poules pondent de moins en moins, faudra-t-il encore la réduire ? Nul ne peut le savoir. En tous cas, pour arrêter court une légende qui se répand, qu'il soit bien spécifié que cette réglementation ne donne nullement aux consommateurs le droit de compter sur deux œufs toutes les trois semaines ou de les réclamer. C'est simplement une limite maximum qui ne peut être dépassée nulle part dans l'Empire. »

Pour que nos ennemis en arrivent à centraliser ces produits de première nécessité, tant pour les enfants que les malades, il faut vraiment que la crise soit grave. Ayons donc confiance !

A la chasse de l'étain. — Le commandant du 14e corps d'armée à Karlsruhe, vient d'ordonner la réquisition immédiate de tous les couvercles de chopes en étain ; cette nouvelle mine doit soi-disant fournir de grandes quantités de métal. Comme on le voit la pénurie est grande !

AUTRICHE-HONGRIE

La crise alimentaire en Hongrie. — Les fonctions de dictateur des vivres, *alias* Batocki, n'ont pas l'air de plaire beaucoup aux Hongrois. En effet, le *Pesti Hirlap* du 9 courant indique qu'on cherche toujours l'homme à mettre à la tête du nouvel Office de l'alimentation et qu'il est difficile à trouver. Dans l'opposition, les avis sont partagés. Les

uns ne veulent pas collaborer avec le gouvernement ; les autres estiment au contraire que, dans une question d'alimentation, la collaboration est possible.

Un accord germano-hongrois au détriment de l'Autriche. — Le correspondant de Rome au *Secolo* se dit informé que le changement soudain d'attitude de l'opposition hongroise, devenue complètement calme, est dû à la conclusion d'un accord secret entre l'Allemagne et la Hongrie, conclu aux dépens de l'Autriche. La Hongrie aurait promis de soutenir l'Allemagne de toutes ses forces. De son côté, l'Allemagne aurait pris le double engagement de sauvegarder les intérêts hongrois à la conclusion de la paix, au détriment de ceux de l'Autriche, en assurant à la Hongrie une part prépondérante dans la double monarchie, et en prenant des mesures militaires immédiates en Transylvanie pour la défense de la Hongrie. La campagne de Falkenhayn ne serait que le résultat de cet accord.

Finances austro-hongroises. — Des données viennent d'être publiées dans l'*Arbeiterzeitung* au sujet des dettes de l'Autriche à la fin de 1915 ; nous les reproduisons sous toutes réserves.

L'organe socialiste viennois écrit que les dettes de l'Autriche, non comprises les dettes de guerre, se montaient le 31 décembre 1915 à environ 13 milliards et les dettes de guerre à la même date se montaient à 14 milliards. Une partie de ces dettes est couverte par trois emprunts de guerre qui ont rapporté ensemble environ 9 milliards ; les autres cinq milliards consistent en un prêt de la banque austro-hongroise d'environ quatre milliards ; d'un prêt de consortium d'autres banques autrichiennes, d'un demi-milliard et d'un prêt de la même somme fourni par un consortium de banques allemandes.

On mande, d'autre part, de Budapest à la *Täglische Rundschau*, que l'on prépare actuellement en Hongrie, l'émission d'un cinquième emprunt de guerre.

GRÈCE

Le nouveau ministère grec. — Après le départ de M. Calogeropoulos, le roi Constantin, devant les refus qu'il a éprouvés de la part de tous les hommes politiques notoires, a confié le 9 courant la mission de constituer un ministère au professeur Spiridon Lambros, qui a accepté.

Voici la constitution définitive de ce nouveau soi-disant cabinet d'affaires :

M. Lambros, présidence du conseil et instruction publique ;

M. Zalocostas, ex-ministre de Grèce à Sofia, affaires étrangères ;

M. Drakos, général en retraite, guerre ;

M. Damianos, marine ;

M. Tselos, préfet de l'Attique sous le cabinet Gounaris, intérieur ;

M. Gianetouleas, directeur de la Cour des comptes, finances ;

M. Argyropoulos, communications ;

M. Elioropoulos, justice ;

M. Apostolides, économie nationale.

Les nouveaux ministres ont prêté serment le 10.

La première mesure de ce nouveau ministère a été de proroger de nouveau d'un mois la Chambre, qui aux termes de la Constitution devait être convoquée le 14 octobre.

Aucun des nouveaux ministres n'est homme politique ; ce sont surtout des fonctionnaires. Il est à croire que, pas plus qu'avec le cabinet précédent, les Alliés ne voudront avoir de relations avec ce ministère fantôme et sans autorité aucune.

Pendant ce temps, M. Venizelos poursuit sa campagne nationale. Il vient d'arriver à Salonique, où la population lui a fait un accueil d'un enthousiasme frénétique. Au nom du Comité de la Défense nationale, il a prononcé un grand discours, qui se résume dans la conclusion de sa magnifique péroraison : « Peuple ! On t'appelle au combat. Côte à côte avec les Serbes, tes alliés, ou avec les grandes Puissances, tes protectrices, tu chasseras l'ennemi héréditaire de ton sol et tu étendras les frontières de ton pays jusqu'aux limites où tes grands aïeux rêvèrent de les porter. »

L'arrivée des volontaires continue toujours à Salonique, malgré la défense royale, et l'enthousiasme est de plus en plus grand parmi ces braves qui veulent venger l'insulte faite à leur pays.

PAYS SCANDINAVES

La vente des Antilles Danoises. — La vente des Antilles Danoises vient d'entrer dans une nouvelle phase. Le 30 septembre dernier, le Folketing et le Landsting ont décidé, conformément au compromis intervenu entre les partis, de constituer une commission parlementaire de quinze membres pour chaque Chambre, chargée d'étudier la convention relative à la cession des Antilles Danoises. La commission devra achever ses travaux dans l'espace de six semaines. Si la commission approuve la cession, celle-ci sera soumise à la sanction populaire : tous les électeurs ayant droit de vote, en vertu de la nouvelle loi électorale, y compris les femmes, participeront au scrutin. En cas de majorité pour la cession, le Parlement tranchera en toute indépendance.

Les deux Chambres ont également accepté de compléter le ministère par l'adjonction de trois ministres sans portefeuille.

Le roi a appelé à ces fonctions le député Hettbed comme représentant des conservateurs, le député J. C. Christen comme représentant des gauches et le député Streuning comme représentant des socialistes.

Au cours des débats, les représentants de tous les partis ont déclaré avoir pour but de ramener le calme et la paix dans le pays pendant la guerre européenne, afin que le Danemark puisse persévérer dans sa politique de neutralité loyale.

Enfin, on avise que le comité parlementaire qui doit examiner les négociations relatives à la vente des Antilles Danoises a décidé d'exiger du gouvernement la communication de la correspondance diplomatique complète avec les Etats-Unis relativement à ces négociations. Il a également décidé de faire appeler les représentants des différents partis dans les conseils coloniaux des Antilles ; ces représentants sont attendus à Copenhague fin octobre. Le gouverneur des Antilles est déjà en route pour se mettre à la disposition du comité parlementaire.

Le budget danois. — Le ministre des finances danois a déposé le 3 octobre le projet de la loi des finances pour l'exercice 1917-18. Il a déclaré que l'exportation du Danemark en produits agricoles s'était élevée en 1915 à 554 millions de couronnes, par suite de l'augmentation de l'exportation de la viande, du beurre et des œufs. Les dépenses du budget 1915-16 ont dépassé de 70 millions les recettes. Le déficit sera couvert pour la plus grande partie, par des emprunts.

Dans l'année courante, les dépenses du budget militaire comporteront une centaine de millions de couronnes. Les dépenses causées par le renchérissement ont été d'une trentaine de millions pour les années 1914 à 1917. Des circonstances nées de la guerre ont entraîné une plus-value de dépenses de 200 millions à 250 millions, dont il faut trouver encore cent millions.

Le ministre a déclaré qu'il serait bon d'émettre un emprunt dans ce but. S'il n'a pas encore fait de propositions dans ce sens, c'est, d'une part,

qu'on ne sait rien de la durée de la guerre, qui se terminera peut-être plus vite qu'on ne s'y attend, et d'autre part que la caisse de l'Etat pourrait recevoir de très grandes contributions d'une autre source.

Un nouvel emprunt suédois. — Un nouvel emprunt d'Etat suédois de 50 millions de couronnes a été mis en souscription à partir du 4 octobre. Le prix de souscription est de 99.55. Les grandes banques suédoises participent à l'emprunt, qui est le cinquième émis à l'intérieur depuis le commencement de la guerre. Le premier était de 30 millions, le second de 35, le troisième de 75 1/2, et le quatrième de 60 millions de couronnes.

SUISSE

L'accord germano-suisse. — Le journal *La Suisse* écrit : « Il fallait bien supposer que le peuple ne pourrait pas distinguer du premier coup toute la signification de l'accord germano-suisse.

« Une vive émotion règne parmi les industriels de la Suisse alémanique et de la Suisse romande. La résistance se prépare contre l'application de cet accord vraiment trop préjudiciable au pays. Une réunion des principaux industriels doit avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine. »

En ce qui concerne les envois de bétail, la *National Zeitung*, de Bâle, annonce que jusqu'ici environ six mille pièces d'élevage ont été exportées en Allemagne. Nous possédons actuellement en Suisse environ 80.000 têtes de bétail de plus que la moyenne des années de paix. En temps ordinaire, nous pourrions les nourrir pendant l'hiver, mais nous ne sommes plus en mesure de le faire à cause des récoltes mauvaises de foin et de la rareté des fourrages artificiels.

Les achats s'opèrent par l'intermédiaire de commissions de marchands suisses.

Il n'est pas juste, ajoute le journal bâlois, de dire que l'exportation du bétail d'élevage entraîne un renchérissement de la viande. Comme on n'exporte que du bétail d'élevage, cette exportation ne peut pas avoir d'influence sur la boucherie.

Tentatives d'accaparement. — Déjà le déficit de la récolte de pommes de terre se fait sentir en Allemagne, elle cherche, en effet, à accaparer tous les stocks disponibles qui se trouvent en Suisse. On mande, à cet égard, de Porrentruy, au *Démocrate* de Délémont que de tous côtés, spécialement de la Suisse allemande, arrivent un grand nombre d'acheteurs en gros de pommes de terre. Il paraît que de grands stocks sont constitués dans certains entrepôts. Aussi le Conseil municipal s'est-il ému à juste titre de la chose et va-t-il prendre des mesures contre cet accaparement qui rendrait la vie bientôt intenable pour l'ouvrier.

Une commission de la ville se rendra dans les villages pour acheter les provisions nécessaires.

En outre un procès monstre va commencer prochainement devant la Cour pénale du Tribunal de Bâle. Il s'agit d'une vaste affaire d'accaparement, dans laquelle sont impliqués 44 accusés, dont les uns habitent Bâle et les autres d'autres cantons.

Les *Basler Nachrichten* apprennent à ce sujet qu'il s'agit surtout d'accaparement d'huiles et de graisses comestibles. Il importe de remarquer que les actes reprochés aux accusés remontent assez loin en arrière. La plupart ont été commis déjà en 1915 et, en partie, avant la fondation de la S. S. S. A la suite des mesures prises par le Conseil fédéral, les accaparements de denrées alimentaires ont pour ainsi dire entièrement cessé.

Bien que la plupart des inculpés soient d'origine suisse, il n'y a pas lieu de douter qu'ils n'opèrent pour le compte de l'Allemagne, et que les débats ne nous dévoilent une grosse affaire de contrebande.

ETATS-UNIS

Les exportations de viande des Etats-Unis. — La *National City Bank*, de New-York, vient de publier des statistiques très intéressantes, qui montrent le développement considérable pris par les exportations de viande des Etats-Unis, depuis le début des hostilités, et ce en dépit d'une diminution sensible du bétail dans ce pays.

C'est ainsi que, pour l'année 1914, les exportations de viande de toute sorte n'avaient pas dépassé, en poids, 455,000,000 livres, tandis qu'elles ont atteint 885,000,000, en 1915, et 1,339,000,000 en 1916.

En ce qui concerne le bœuf, les chiffres ont été respectivement de 6,400,000 livres en 1914, 170,000,000, en 1915 et 231,000,000, en 1916. On voit que les exportations de bœuf ont été trente-six fois plus fortes en 1916 qu'en 1914. Ce mouvement d'exportation est d'autant plus remarquable que le bétail, en l'espace de dix ans, a sensiblement diminué aux Etats-Unis. En 1907, on y comptait 52,000,000 de têtes, en 1914 seulement 37,000,000. Cependant la population, pendant la même période, de 87,000,000 d'habitants était parvenue à plus de 100,000,000.

L'accroissement de l'exportation de viande est dû à la guerre ; l'Angleterre, en 1916, a demandé aux Etats-Unis 117,000,000 de livres de viande ; la France, 49,000,000 et l'Italie 48,000,000.

Pendant l'année qui a précédé la guerre, il n'y avait pas eu d'exportation de viande fraîche à destination de ces pays. Les 6,500,000 livres de bœuf frais exportées en 1914 ont été fournies principalement par le Canada et les îles des Indes occidentales.

Les exportations de viande de porc accusent aussi un accroissement marqué, bien moins sensible que la viande de bœuf : elles ont été de 998,000,000 de livres en 1916, contre 597,000,000 en 1915 et 411,000,000 en 1914.

La valeur de toutes les viandes exportées, pendant l'exercice fiscal 1916, représente une somme de 182,000,000 de dollars, contre 63,000,000 en 1914. Ces chiffres s'appliquent à la viande seulement et ne comprennent pas la valeur des lards, huiles et autres produits de ce genre.

Les exportations de saumon ont été de 153,000,000 de livres en 1916 contre 80,000,000 en 1914. Dans l'année courante, les demandes de l'Angleterre seule ont été de 110,000,000 de livres.

Les demandes exceptionnelles de l'Europe pour les viandes ne vont pas seulement aux Etats-Unis, car le Canada en 1916 a exporté cinq fois plus de viande qu'en 1914. D'autre part, l'Australie et l'Argentine accusent également de très fortes augmentations au chapitre exportations de viande.

Revue Commerciale

Alcools. — Sur le marché de Paris, les transactions sont toujours nulles à cause de la réquisition des stocks. Il n'est même plus établi de cote. Pourtant on a traité quelques affaires en alcools étrangers, notamment de Cuba, aux prix de 380 à 390 francs sur wagons, au port de débarquement, et titrant de 94° à 95°. A Bordeaux, l'alcool étranger est coté de 370 à 380 francs l'hectolitre à 90°.

La récolte des betteraves de distillerie est commencée, mais elle est très lente à cause du défaut de main-d'œuvre qui se fait partout sentir ; et pourtant, si les arrachages n'étaient pas faits en temps utile, les betteraves pourraient se gâter, ce qui causerait un grand déficit. Le temps doux et humide est peu favorable à la plante.

Les seigles sont l'objet de demandes actives de

la part des distillateurs. On peut même difficilement satisfaire celles des fabricants d'alcool en rapport avec le service des poudres. Les cours s'établissent de 34 fr. 35 à 34 fr. 50.

Vins. — Partout l'on continue les vendanges avec toute la rapidité possible ; malheureusement, la main-d'œuvre fait quelquefois défaut.

D'après notre confrère le *Moniteur Vinicole*, la récolte doit atteindre, sinon dépasser légèrement, le double du rendement de l'an dernier, soit une quarantaine de millions d'hectolitres pour la France, et de 8 à 9 millions pour l'Algérie. Pourtant, d'autres organes viticoles ne comptent pas sur plus de 30 à 35 millions d'hectolitres pour la France et de 5 à 6 millions pour l'Agérie. Attendons donc les résultats.

Dans le Midi, les vendanges sont maintenant terminées, sauf dans quelques vignobles à raisins blancs. Quant aux prix des vins de 1916, ils sont stationnaires. A Nîmes, la cote varie entre 48 et 50 francs, et à Montpellier, les cours oscillent entre 49 et 53 francs, suivant qualité et degré.

Dans le Bordelais, où les vendanges battent leur plein, la récolte sera bonne comme qualité, mais inférieure en quantité. Pour le moment, les affaires sont nulles ; on attend les premières décuvaisons.

En Algérie, les vendanges s'achèvent dans de bonnes conditions, supérieures à la moyenne prévue. Les vins de 10° et au dessus ont une très belle couleur et sont recherchés.

En Bourgogne, malgré la pénurie de main-d'œuvre, les vendanges s'effectuent d'une façon satisfaisante. On ne peut encore préciser la récolte ; néanmoins, elle est loin d'être bonne, à cause des importants dégâts causés par le cochylis. Peu d'affaires.

A Bercy et dans les entrepôts, les affaires de gros sont très modérées ; on se ressent toujours du manque de futailles et des difficultés croissantes des transports. Les arrivages sont restreints, et les cours plutôt lourds dans l'ensemble. On traite surtout des vins rouges ordinaires ; les vins blancs sont rares.

La cote officielle des courtiers assermentés du 7 octobre dernier tenait la récolte 1915, marchandises courantes franco, quai ou gare Paris, conditions habituelles, pour vente au commerce de gros, comme suit, en francs :

Côte-d'Or	la queue (456 lit.)	1.250 à 1.400
Basse-Bourgogne	la feuillette (136 lit.)	130 à 140
Beaujolais	la pièce (214 litres)	220 à 230
Mâconnais	— — ..	200 à 220
Vin blanc du Centre	— — ..	» à »
Bordeaux rouge ordinaire	le tonneau (900 lit.)	800 à 850
Vin blanc entre-deux-mers	— — ..	725 à 775
Vin blanc du Gers	— — ..	700 à 725
Aramon 7° à 8°	l'hectolitre nu	67 à 70
Montagne 9°	—	68 à 70
Minervois et Corbières 10°	—	82 à 87
Roussillon 10° à 11°	—	87 à 92
Algérie Rouge 11° à 12°	—	68 à 72
Algérie Blanc 11° à 12°	—	82 à 86
Espagne rouge 10° 1/2 à 11°	—	79 à 82

PETITES NOUVELLES

L'action du *Crédit Foncier* a été négociée à 710 francs.

Les obligations foncières et communales ont conservé toute leur activité. Les cours sont généralement en légère hausse pour la plupart des emprunts. Le 22 octobre aura lieu le tirage des communales 1906, dont le gros lot est de 200.000 francs, et celui des communales 1912, avec un lot de 100.000 francs. Montant total des lots : 537.000 francs.

On annonce qu'en raison de l'augmentation croissante de ses frais d'exploitation, la Compagnie Générale Transatlantique élèvera, à partir du 1er novembre prochain, de 25 % à 40 % la surtaxe perçue actuellement sur le prix du frêt à destination des ports de l'Atlantique.

Le dividende de la Banque de la Guadeloupe pour le second semestre de l'exercice clos le 30 juin dernier, fixé à 12 fr. 50 brut par action, est mis actuellement en paiement à raison de 12 fr. net.

Le *Times* annonce qu'il est question de créer en France une banque pour favoriser l'exportation, analogue à celle qui doit être créée en Angleterre. Le concours du gouvernement serait assuré à cet établissement, dont le capital serait de 25 à 50 millions.

Les recettes de la *Compagnie Générale Française de Tramways* pour les neuf premiers mois de l'année en cours se sont élevées à 12.690.630 fr. contre 10.830.311 fr. pour la période correspondante de 1915, accusant ainsi une augmentation de 1.860.318 francs.

Pour l'exercice 1915, dont il sera rendu compte aux actionnaires dans leur assemblée du 19 courant, la *Société Française des Mines de fer* a éprouvé une perte d'environ 350.000 fr. dont 110.000 fr. consacrés aux amortissements ; pour 1914 la perte avait été de 95.852 fr.

Marché Financier

Paris, le 12 octobre 1916.

La tenue de cette semaine a été très irrégulière, tant par suite des réalisations en vue de souscrire à l'Emprunt, qui s'annonce déjà comme un succès, qu'à cause de la mauvaise impression de New-York à la suite des torpillages de navires anglais et neutres dans les eaux américaines. Pourtant, au dernier moment, le marché s'est ressaisi, et la clôture, sans être très ferme, est néanmoins plus satisfaisante. Ce sont surtout les valeurs cuprifères américaines et le groupe russe qui ont été agités. Nos rentes ont conservé leur allure habituelle, et les valeurs françaises métallurgiques de guerre ont été activement traitées.

Parmi les derniers cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 % perpétuel, 61 fr. 60 ; 5 %, 90 fr. ; Maroc 1914, 388 fr. ; Ville de Paris 1865, 520 fr. ; 1912, 22 6fr. ; Crédit Foncier, 710 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1070 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.180 fr. ; Actions Est, 809 fr. ; Nord, 1.360 fr ; Orléans, 1.130 ; Paris-Lyon, 1.025 fr ; Midi, 945 fr. ; Métropolitain, 440 fr. ; Nord-Sud, 124 fr. ; Voitures à Paris, 239 fr. ; Suez, 4.630 fr. ; Extérieure espagnole, 96 fr. 50 ; Japonais 1913, 525 fr ; Russe 5 %, 1906, 87 fr. 10 ; Nord de l'Espagne, 418 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.790 fr. ; Briansk ord., 500 fr. ; Schneider (Creusot), 2.359 fr. ; Aciéries marine, 2.748 fr. ; Pennaroya, 1.800 fr. ; Boléo, 885 fr. ; Bergougnan, 1.320 fr. ; Montbard Aulnoye, 376 fr. ; Est Asiatique danois, 5.425 francs.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 1.608 fr. ; Bakou, 1.565 fr. ; Maltzof, 775 fr. ; Mount Elliott, 118 fr. ; Cape Copper, 115 fr. ; De Beers, 355 fr. ; Malacca ordinaire, 119 fr. ; Caoutchouc, 124 fr. 50 ; Crown Mines, 81 fr. 50 ; East Rand, 25 fr. ; Modderfontein B, 1819 fr.

L'Administrateur-Gérant : Georges Bourgarel.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.